

Les indicateurs de l'Information, l'Education et de Communication

Introduction

Des efforts sont faits depuis le début des années 80' pour institutionnaliser les activités d'information, d'éducation et de communication dans les programmes et projets de population exécutés par différents départements ministériels et ONG en vue de consolider la stratégie démographique nationale.

Devant l'absence d'une évaluation systématique et globale des stratégies d'Information, d'Education et de Communication /Plaidoyer au Maroc et l'inexistence d'études spécialisées, l'objectif primordial de cette partie, n'est pas d'évaluer au sens propre du mot les réalisations dans ce domaine, mais d'identifier une série d'indicateurs pouvant aider à analyser la stratégie nationale en matière d'IEC/Plaidoyer.

Partant de ces considérations, notre souci de prime abord sera axé sur les éléments suivants :

- Clarifier les concepts de base ;
- Proposer quelques indicateurs de mesure (quantitatifs et qualitatifs) qui seraient sans doute des outils de suivi et de vérification de l'impact des activités IEC/Plaidoyer sur :
 - Les perceptions, attitudes et comportements des groupes-cibles / citoyens, leaders d'opinion, enseignants, élèves, filles et femmes, jeunes adolescents à l'égard des questions de population et de développement durable ;
 - La nature et le contenu du dialogue social relatif à la qualité de vie de l'individu, à la communauté et au développement régional et local ;
- Présenter une approche pour l'élaboration d'une stratégie IEC/plaidoyer multi-sectorielle et intégrée, considérée comme l'un des instruments efficaces pour la réussite de la politique de population.

Par ailleurs, cette partie, cherche à mettre en relief l'importance que revêtent les activités IEC/plaidoyer dans le renforcement de la politique nationale de population, et plus particulièrement pour ceux qui s'occupent des projets et programmes IEC.

Dans ce sens on se propose d'apporter quelques éclaircissements, de façon à ce que les acteurs impliqués dans l'exécution des projets puissent tenir le même discours, élargir leurs perspectives et reconnaître que leurs groupes cibles ont des besoins différents.

I. Le cadre conceptuel

1. Considérations conceptuelles et méthodologiques

Le petit Larousse définit le concept “comme une représentation intellectuelle d’un concept conçu par l’esprit”¹. Mais tous les concepts n’ont pas le même niveau de complexité ni le même degré de précision. “Définir un concept c’est préciser les caractéristiques pertinentes, nécessaires et suffisantes que doit avoir un objet quelconque pour y être rattaché.

Cette pertinence se juge en fonction des objectifs qui président à la définition de ce concept. Or l’imprécision et la confusion des concepts constituent une cause importante aussi divergences observées.

L’objectif de définir des concepts clés dans le cadre de cette partie, n’est pas d’opter pour des définitions qui synthétiseraient au mieux l’usage scientifique ou démo-politique, il s’agit plutôt de dissiper l’ambiguïté de leur utilisation, et de proposer des définitions qui pourraient constituer des instruments adaptés et utiles pour répondre aux objectifs des stratégies IEC, et aux besoins des utilisateurs de ces concepts.

C’est dans cette optique que nous tenterons de présenter une plate-forme de définitions pour clarifier les éléments de chaque concept, afin d’éviter toute utilisation fautive ou erronée.

2. Des concepts à définir

La littérature relative à l’information, l’éducation et la communication/Plaidoyer propose de nombreux concepts dont les définitions sont très proches sans être identiques. L’utilisation imprécise d’une gamme variée de concepts sans savoir leur signification pourrait devenir un frein pour la réalisation des objectifs des projets IEC/plaidoyer et engendrer des effets négatifs sur la stratégie nationale de population.

Par conséquent, les différentes lectures et utilisations -parfois contradictoires- du même message et ce par plusieurs acteurs démographiques (Départements ministériels, ONG...), sans aucun référentiel conceptuel, ne font qu’accentuer l’ambiguïté du discours de population surtout en l’absence d’une coordination systématique en charge de l’homogénéisation des concepts et de l’unification des approches adoptées.

Il ne s’agit pas ici de trouver une solution à cette problématique terminologique, qui nécessite à notre avis la réalisation d’une autre étude conceptuelle et approfondie, mais de présenter une définition de certains concepts d’IEC, que nous avons jugé utiles.

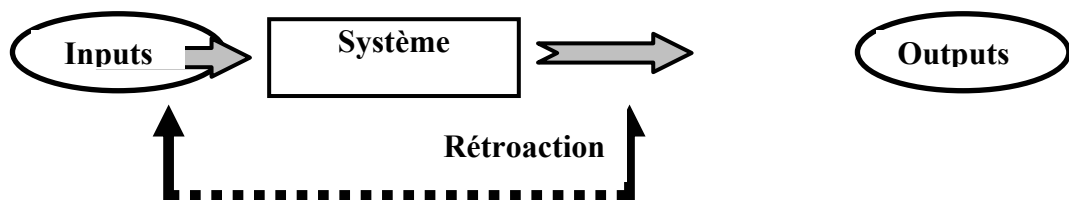
2.1. Un système

Un système peut être considéré comme un ensemble d’interactions privilégiées entre des éléments, des acteurs ou des groupes d’acteurs et leurs produits : effets, actions, processus. Ces interactions peuvent conduire à des interrelations qui vont être à l’origine d’une certaine permanence du système et la manifestation de son existence, c’est à dire d’une autonomie relative par rapport à son environnement. Les combinaisons variables de ces interactions selon les conjonctures et les stratégies conduisent à l’émergence de processus qui inscrivent le système

1 - Le petit Larousse, 1989, P250.

dans une dimension à la fois dynamique et temporelle. Un système quelconque peut toujours faire partie d'un ensemble plus vaste (dont les autres éléments forment son environnement) et / ou être décomposé en plusieurs sous systèmes en interaction.

Schéma 1



Il y a rétroaction, lorsque la sortie envoie des informations vers l'entrée (Les Outputs influencent les Inputs), sachant que la boucle de rétroaction peut être positive ou négative (M.I.).

Les éléments essentiels dans le fonctionnement d'un système

Peuvent être considérés comme sous-systèmes, des sous-ensembles de processus plus étroitement liés entre eux par rapport à l'ensemble des autres processus animant le système. Afin de se pérenniser et de s'adapter, le système doit procéder à des échanges (inputs, outputs) plus ou moins permanents avec ses environnements. Ainsi de manière simultanée, un système d'un certain niveau de complexité ² est transformé par son environnement³ en même temps qu'il le transforme⁴.

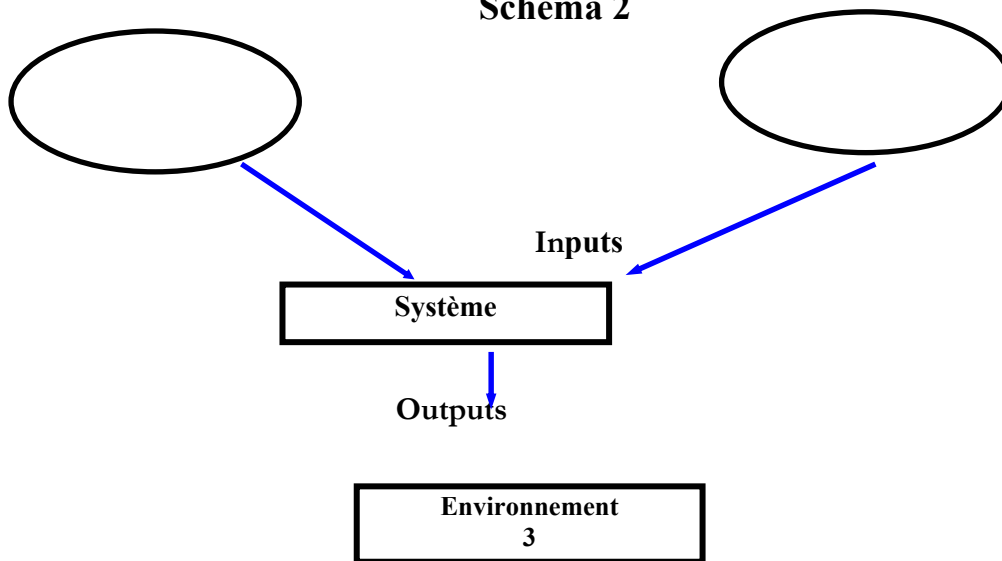
2 -Plus un système est complexe, plus il doit disposer d'une grande variété de mécanismes de régulation.

3 - A propos de l'environnement d'un système, le système est ouvert lorsqu'il pratique des échanges nombreux avec tout ce qui l'entoure. Un environnement est dit actif, s'il agit sur le système par l'intermédiaire des entrées (Inputs), il est dit passif s'il subit des actions par l'intermédiaire des sorties (Outputs).

4 Jean Claude LUGAN " L'approche systémique : Histoire, définitions et modèles ", in (Population et développement : une approche globale et systémique) sous la direction de Michel LORIAUX, Académia-Bruylant-l'Harmattan, Louvain-La-Neuve /Belgique 1998, P106.

Cette définition est sûrement très imparfaite et perfectible. Il existe d'autres définitions qui sont basées sur une ou plusieurs notions. Chaque systémicien affine sa définition en ajoutant ou en précisant une propriété du système au fur et à mesure de sa complexification produisant ce qu'il est convenu d'appeler des ruptures épistémologiques (J. de Rosnay, E.Morin, J.w. Lapierre, B.Waliser...).

Schéma 2



2.2. Information, Education et Communication (IEC)

Le concept de l'information, l'éducation et la communication dont l'utilisation est très récente, signifie une série d'interventions programmées et globales. Il est constitué de trois composantes ou entités qui jouent ensemble un rôle décisif dans la consolidation et/ou le changement d'attitudes et de comportements d'auditoires déterminés. Bien qu'ils soient complémentaires, chaque entité a sa propre signification en fonction de l'objectif qu'elle vise à atteindre.

1. **Information** : Cette composante comprend la production et la diffusion des informations, des faits et des questions générales et techniques, en vue de sensibiliser les responsables politiques, les administrateurs, les enseignants et le large public au sujet des développements importants qui sont apparues concernant la situation de la population et la politique menée dans un pays.

2. **Education** : La composante d'éducation concerne la facilitation de l'apprentissage en vue d'aider les auditoires à prendre des décisions rationnelles et en connaissances de causes et d'influencer leurs comportements à long terme. Cette composante peut être exécutée par le biais du secteur d'enseignement de type formel ou par des voies autres, telles que les réseaux d'organismes sociaux, les cours d'enseignement ou de formation continue, les coopératives et les associations de travailleurs.

3. **Communication** : Cette composante est un processus planifié destiné à encourager les populations à adopter de nouvelles attitudes ou comportements ou à utiliser des services existants. Elle s'appuie sur une analyse des préoccupations des groupes de population, des besoins qu'ils ressentent, des croyances et des pratiques en cours. Elle encourage le dialogue (également appelé **communication à double sens**). Le retour des informations est une attente accrue entre les divers acteurs.

Ce processus est particulièrement efficace quand il combine de façon stratégique les médias de masse et la communication interpersonnelle (ou face à face) soutenus grâce à des documents d'appui imprimés et autres.

En se référant aux différents éléments de ces composantes, l'IEC peut être défini comme suit :

“L'ensemble des interventions qui combinent des activités d'information et d'éducation planifiées et intégrées dans un programme multi-sectoriel et global, liées étroitement aux programmes nationaux de développement. Ces activités contribuent à la résolution d'une question de développement ou le soutien d'une cause donnée en vue de susciter des changements de comportements et d'attitudes mesurables parmi des auditoires déterminés, par l'utilisation de techniques, méthodes et divers canaux multimédias ”.

2.3. Eléments clés du concept d'IEC

Dans le cadre d'une approche multidimensionnelle, le concept IEC en tant que structure cohérente et outil fondamental d'information en matière de population, contient une série d'éléments qui se complètent dans toutes les étapes de la mise en œuvre de la stratégie de l'information, l'éducation et la communication :

a) L'IEC est l'une des composantes principales du programme national de population ou de la politique de population du pays. Il est considéré comme l'un des outils pouvant aider à la réalisation du changement et le renforcement d'attitudes souhaitées auprès des groupes cibles concernés.

b) L'IEC se base essentiellement sur des besoins déterminés d'auditoires bien définis (sensibilisation et information dans les domaines : les dynamiques de la population et ses conséquences, santé de la reproduction y compris la planification familiale, genre et bien-être de la famille, environnement et développement durable...). L'identification des besoins qualitatifs, nécessiterait la réalisation d'études scientifiques approfondies axées sur les caractères socio-démographiques des concernés (études socio-culturelles).

c) L'élaboration d'un plan cohérent basé sur l'intersectorialité (Département ministériel, organisations internationales, agences internationales, ONG, société civile...), c'est à dire un programme intégré d'IEC en tant que composante de la stratégie nationale dont l'exécution et le suivi seront assurés par les différents acteurs.

d) La coordination des différentes activités et opérations du programme IEC en assurant la synchronisation de l'exécution et l'offre de services y afférent.

e) La réalisation des objectifs du programme IEC, devrait faire appel à des capacités nationales ou internationales et des compétences multidisciplinaires (personnes-ressources) dans des domaines variés (l'information, la communication, les relations publiques, la sociologie, les sciences politiques, la psychologie sociale, la linguistique appliquée, l'analphabétisme, l'enseignement formel et non formel, la mobilisation communautaire, la publicité et l'étude de marché ...).

2.4. Les objectifs d'IEC

Ces objectifs sont définis par le programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD/94) comme suit ⁵ :

a) Accroître la sensibilisation, la connaissance, la compréhension et la volonté d'agir dans toutes les couches de la société de façon que les familles, les couples, les individus, les guides de l'opinion et responsables communautaires, les organisations non gouvernementales, les décideurs, les gouvernements et la communauté internationale apprécient l'importance et la pertinence des questions liées à la population et prennent les mesures nécessaires pour aborder ces questions dans l'optique d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable;

b) Encourager les attitudes favorables à l'adoption d'un comportement responsable en matière de population et de développement, en particulier dans des domaines tels que l'environnement, la famille, la sexualité, la procréation et la sensibilisation au problème des différences entre les sexes et les races;

c) Assurer l'engagement politique des gouvernements à l'égard des questions de population et de développement, en vue de promouvoir à tous les échelons des secteurs tant publics que privés une participation à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques et programmes concernant la population et le développement.

d) Rendre les couples et les individus mieux à même d'exercer leur droit fondamental, de décider librement et de façon responsable du nombre et de l'espacement des naissances de leurs enfants et leur donner à cette fin l'information, l'éducation et les moyens nécessaires.

2.5. La reconceptualisation de l'IEC : de nouveaux concepts

Bien qu'on ait commencé à utiliser les interventions d'IEC depuis 1960 en tant que composante des programmes de planification familiale et ingrédients essentiels pour la promotion de la conscience et d'une meilleure compréhension des questions de population, les concepts IEC n'ont vraiment pris d'importance qu'au début des années 80' mais avec la prédominance des divergences conceptuelles liées aux spécificités des pays, à la nature des situations démographiques et aux approches culturelles adoptées.

De Bucarest 1974 au Caire 1994, le débat théorique sur les questions démographiques s'est déroulé dans des contextes idéologiques fort différents. La conférence de Bucarest, pose la question démographique dans le cadre des discussions sur l'avènement du nouvel ordre économique mondial : la réduction de la fécondité favorisera-t-elle le développement économique ou le développement économique favorisera-t-il la réduction de la fécondité ? Telle est la controverse. Les pays du Sud regroupés dans le cadre du G77 insistent sur la primauté du développement alors que les pays industrialisés font valoir que, sans planification familiale et réduction de la fécondité, les économies du Sud ne seront pas en mesure de décoller. A la conférence de Mexico qui s'est annoncée consensuelle, la croissance de la population a été considérée comme un "phénomène neutre".

5 - Nations Unies " Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement ", octobre 1994, P90/91

Au Caire ⁶ les débats s'enracinent dans une toute autre logique, celles des années quatre-vingt-dix, marquées notamment par la mise en perspective des inégalités entre les sexes, par la lutte contre la pauvreté... »⁷.

Durant les deux dernières décennies, les domaines thématiques de population et développement se sont enrichis par de nouveaux concepts. Certains thèmes/concepts n'ont plus ni la même signification, ni le même poids, ils sont devenus des éléments et/ou composantes d'un nouveau thème plus large, global et multidimensionnel. (eg : la planification familiale n'est qu'une composante de la santé reproductive).

Le tableau (1) ci-dessus permet de se faire une idée de la nouvelle thématique en matière de population et développement, ainsi que des éléments principaux de chacun des thèmes tels que proposés par les conférences internationales.

6- La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), constitue le prolongement d'autres importantes activités internationales : La conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la décennie des Nations Unies pour les femmes Nairobi 1985, le Sommet mondial pour les enfants (SME) New York 1990, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) Rio de Janeiro 1992, la Conférence mondiale sur la nutrition Rome 1992, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (CDH) Vienne 1993, l'année internationale sur les populations autochtones, la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement Barbade 1994, l'année internationale de la famille.

7 - Louise LASSONDE " Les défis de la démographie : Quelle qualité de vie pour le xxi ème siècle ? ", Editions La découverte, Paris / 1996, PP 21 / 22.

Tableau 1 : La nouvelle thématique et les éléments principaux de chaque thème

Nouveaux thèmes	Éléments du thème (Sous-concepts)
Santé de la reproduction	Sexualité, reproduction humaine, mariage, droits à la procréation, préférences en matière de procréation, soins de santé en matière de reproduction, planification familiale, moyens et méthodes contraceptives, espacement des naissances, services de planification familiale, besoins non satisfaits en matière de santé reproductive, santé de la mère et de l'enfant, mortalité infantile, mortalité maternelle, maternité sans risque, grossesses répétées, grossesses non désirées, avortement légal, comportement procréateur responsable, stérilité, maladies sexuellement transmissibles, VIH/SIDA, rôles des hommes et leur engagement en matière de santé de la reproduction, besoins des adolescents et des hommes en santé reproductive (conseils et services).
Genre (Sexospécificité)	Équité, égalité entre les deux sexes, rôles stéréotypés, rôles alternatifs des hommes et des femmes - reproduction, production, rôle social, rôle politique -, image de la fille et de la femme dans les curricula (programmes, manuels scolaires et support pédagogique...), besoins pratiques ou pragmatiques, besoins stratégiques
Habilitation de la femme	Discrimination à l'égard de la petite fille, scolarisation de la fille, instruction de la femme, promotion de la femme, participation de la femme à la vie active, participation de la femme à l'élaboration des décisions, femme et développement, lutte contre la discrimination sociale, économique, culturelle et politique à l'égard des femmes, femmes et violence, les droits fondamentaux des femmes, participation et partage des responsabilités avec les hommes (planification familiale, éducation des enfants, travaux de ménage, budget familial...).
Les générations nouvelles	La dépendance, le vieillissement de la population, la jeunesse, l'adolescence, la génération, les relations entre les générations, les normes et valeurs, la solidarité entre les générations, la retraite, la sécurité sociale et économique des personnes âgées, le soutien aux personnes âgées.
Environnement et développement durable	Développement durable, indicateur de développement durable (IDH), indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH), indicateur de participation des femmes, pauvreté, indicateur de la pauvreté (IP), la lutte contre la pauvreté, la solidarité sociale, rôle de la population dans la mise en œuvre des projets de développement au niveau régional et local, la planification du développement et alternatives de l'avenir, croissance démographique et détérioration de l'environnement, problèmes liés à la détérioration de l'environnement, la surconsommation et les modes de production, la gestion des ressources durables des écosystèmes écologiquement fragiles, croissances démographiques et politiques protectionnistes dans le domaine écologique, rôle des législations et des lois d'environnement dans la protection de l'environnement de la détérioration.

2.6. Plaidoyer

Le plaidoyer est un processus de soutien d'une idée, question ou d'un programme, il vise à :
i) mobiliser l'opinion publique **ii)** exercer une influence sur les auditoires pour les rendre convaincus d'un sujet donné **iii)** influencer la législation relative à la mobilisation sociale.

Mais quels que soient les objectifs assignés aux campagnes de plaidoyer, les stratégies devraient être :

- basées sur la recherche et la collecte des données ;
- appliquées dans tous ses aspects techniques, politiques et socio-économiques ;
- capables de satisfaire les besoins, de résoudre les problèmes et de soutenir les objectifs du développement ;
- caractérisées par ses priorités et son urgence.

Parmi les domaines prioritaires du plaidoyer se trouve une thématique nouvelle issue du débat international sur les questions de population, à savoir le genre, l'habilitation de la femme, la santé de la reproduction, la scolarisation des filles, l'éradication de l'alphabétisation des femmes, les rôles et les responsabilités des hommes, la mobilisation des décideurs, la lutte contre la pauvreté ...

2.7. La mobilisation sociale

La mobilisation sociale est un processus destiné à favoriser la participation d'un grand nombre de personnes à une action qui vise à réaliser des buts sociaux communs, par le biais d'efforts dépendants. Les résultats attendus sont la mobilisation de toutes les ressources existantes possibles et l'adoption / l'utilisation soutenue des technologies ou des services appropriés, par le changement des attitudes et des comportements de divers acteurs sociaux. Ces changements peuvent être introduits grâce à l'adoption de mesures obligatoires (par exemple : les changements de politiques, la sanction et la législation) ou grâce à des décisions volontaires stimulées par des mesures d'incitation, par l'information, l'éducation et la formation professionnelle, et par la communication, en vue d'aider les personnes à voir leur propre situation sous un jour nouveau et à prendre des décisions éclairées. A long terme, la mobilisation sociale a pour but de donner aux populations les moyens d'exiger et d'obtenir la satisfaction de leurs besoins⁸.

2.8. L'Education en Matière de Population (EMP)

L'analyse de la littérature riche et variée relative à l'éducation en matière de population, nous a permis d'avancer certaines constatations :

- Il est difficile de donner une définition précise et unifiée à l'EMP valable au niveau international à cause de la diversité des définitions ;
- Chaque définition est caractérisée par l'approche théorique adoptée, les caractéristiques socio-démographiques et les valeurs culturelles du pays ;

En effet, la définition de l'EMP a connu entre 1970 et 1990 un certain changement⁹ dans sa thématique des problèmes de population dont elle est en charge. Il ne s'agit plus de traiter des questions démographiques et des facteurs qui déterminent le changement démographique, aussi bien au niveau micro-social qu'au niveau macro-social. L'accent est mis sur de nouveaux concepts considérés par les instances internationales comme les assises d'un développement humain, à savoir : la santé de la reproduction, le genre, l'habilitation de la femme, la pauvreté, l'environnement et le développement durable...

Dans le cadre des actions d'information, d'éducation et de communication en matière de population qui s'adressent selon des canaux différents à tous les membres de la communauté nationale, l'EMP s'intéresse plus particulièrement aux élèves et aux étudiants, filles et garçons, ainsi qu'aux adolescents et jeunes adultes qui n'ont pas été scolarisés.

L'EMP contribue à l'acquisition des connaissances, des compétences et des valeurs, qui permettent à l'individu de parvenir à une compréhension critique des questions de population, et de fonder ses jugements, ses décisions et ses conduites dans ce domaine sur une analyse aussi rationnelle que possible des faits et facteurs pertinents. L'EMP vise donc à promouvoir, tant chez l'individu que chez les groupes, un changement dans les mentalités, les attitudes et les

8 - Cohen S.I " Policy and procedures manual ", chapitre sur la mobilisation sociale, première section, 1Nov.1990, UNICEF (projet non publié).

9- Ce changement est lié à l'émergence d'une nouvelle thématique véhiculée par les conférences internationales organisées par les Nations Unies entre 1989/1996.

comportements relatifs aux questions de population en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie¹⁰. L'EMP est un processus permanent d'apprentissage, de formation et d'action.

Elle ne permet pas seulement d'inculquer des valeurs humaines positives telles que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, elles s'efforcent également de faire des jeunes le moteur du changement social. Il s'agit là d'un déficit important pour le système éducatif.¹¹

En effet, quelle que soit la définition du concept EMP, "Les interprétations données à la notion d'éducation en matière de population varient largement, peut être trop largement, d'une civilisation à une autre, et d'un pays à l'autre. Pour être adaptée aux besoins des élèves l'éducation en matière de population doit tenir compte des différences culturelles, et elle varie dans sa nature et sa complexité, en fonction de l'âge et de la capacité d'acquisition des connaissances des élèves.

En dehors des différences culturelles, une seconde raison de l'interprétation différente que les spécialistes, dans divers pays, donnent à la notion tient au fait qu'il n'y a pas de système international d'échange d'information, de données d'expériences et de vues (réflexion conceptuelle) qui puisse alimenter une évolution continue de la discipline. Le problème est compliqué, encore, par la complexité de l'éducation en matière de population qui fait appel aux éléments d'un certain nombre de disciplines plus anciennes et mieux établies, et par le fait que les concepts enseignés sont habituellement dispersés entre plusieurs disciplines, au lieu d'être regroupés dans une discipline distincte et cohérente"¹².

L'expérience a montré clairement, que l'éducation en matière de population intégrée dans le système scolaire peut apporter plusieurs contributions à un programme national de population. Ceux qui, ce jour, sont à l'école seront les dirigeants locaux et nationaux de demain et ils doivent donc comprendre, pour les résoudre, les problèmes qui se poseront, à eux à l'âge adulte, et l'éducation en matière de population doit aussi les aider à remplir leur rôle de parent. Certaines adolescentes seront exposées au risque de grossesse avant d'y être prêtes et devront savoir comment l'éviter¹³.

2.9 Les dimensions de l'Éducation en Matière de Population

L'éducation en matière de population est une activité pédagogique innovatrice. Elle est basée sur une approche intégrée, systémique et multidimensionnelle. Comme dimensions de l'EMP, on pourrait identifier :

a) Une dimension épistémologique : c'est à dire des connaissances à assimiler et à organiser, une vision globale de la relation entre population, ressources, développement, et environnement à acquérir des exemples à analyser, à critiquer et à retenir.

10- UNESCO/FNUAP " L'éducation en matière de population, composante des politiques éducatives du XXIème siècle", in Congrès International sur l'éducation en matière de population et le développement, Istanbul, Turquie, 14-17 avril 1993 / Document de travail - Paris, 1 mars 1993, P23.

11-FNUAP Rapport Technique N°33, P2-3.

12-FNUAP " Reconceptualisation de l'éducation en matière de population ", Etudes Techniques N°2, 1993/P3

13- OP cit P5.

b) Une dimension socio-économique : une mise en œuvre des savoirs et des savoir-faire en matière de santé de la reproduction, de nutrition, de gestion du budget familial, une participation active à la vie de la communauté locale et nationale...

c) Une dimension axiologique : des valeurs, croyances ou des traditions à accepter, à promouvoir ou à modifier, des styles de vie personnels ou familiaux à conserver ou à changer, des activités culturelles à initier ou à soutenir... ;

VI) Une dimension pragmatique ou applicative : des attitudes, des comportements responsables à adopter, des choix, des décisions à assumer et des activités – visant d’une part la protection des enfants et de la famille et d’autre part celle de l’environnement et l’amélioration de la qualité de la vie de l’individu, et la collectivité – à initier... ¹⁴.

2.10. Le secteur formel

On entend par secteur formel, le secteur éducatif (scolaire), où les activités d’information, d’éducation et de communication sont axées essentiellement sur l’intégration des concepts de l’éducation en matière de population (EMP) dans les programmes, les manuels scolaires, les activités extra-scolaires (socio-éducatives, culturelles et artistiques...) et dans le cursus des établissements de formation des enseignants, les instituts et les facultés des sciences de l’éducation. Les messages EMP sont présentés aux enseignants et aux élèves selon des approches pédagogiques appropriées et des stratégies éducatives d’apprentissages différentes de celles du secteur non formel. Elles s’effectuent sur une longue période et visent l’amélioration de la qualité et la performance de l’enseignement.

2.11. Le secteur non formel

Compte tenu de la diversité des groupes cibles, l’information en matière de population, l’IEC en EMP et le plaidoyer, sont toutes des composantes du secteur non formel utilisées par les départements ministériels, les instituts universitaires, les centres pédagogiques et les ONG œuvrant dans le domaine de la population et de gestion des ressources humaines pour la dissémination des messages de la population et de développement durable dans les activités de sensibilisation et d’information proposées aux bénéficiaires..

Les approches adoptées par les différents intervenants de ce secteur ont toutes un objectif commun à atteindre pour satisfaire les besoins des auditoires :

- 1) ouvrir un dialogue social pour sensibiliser les citoyens sur une question et/ou un problème de population ;
- 2) s’adresser à des groupes cibles appartenant à plusieurs secteurs ;
- 3) recourir à une grande variété de mode de transmission ;
- 4) susciter un changement d’attitudes et de comportements.

14- UNESCO “ L’éducation en matière de population : Présent et avenir ”, in Bulletin du Bureau International d’Education, Octobre-Décembre 1992.

2.12. La politique de population

C'est à Bucarest, lors de la conférence mondiale de la population (1974) que l'expression politique de population devint universelle. Il n'est certes pas facile de cerner le concept de "politique de population". Malgré les nombreuses tentatives de définition, il n'en est guère qui aient rallié l'unanimité¹⁵. Une politique de population est qualifiée de démographique -on parlera de politique de population- lorsqu'on a pour objectif d'orienter ou de modifier le peuplement humain au sens actif du terme, du territoire de son ressort. Dit plus généralement, une politique de population a pour objet d'orienter ou de modifier le mouvement de la population d'un ensemble humain spatialement délimité et dépendant, en ce domaine tout au moins, d'une entité ayant le pouvoir de décision et d'exécution.

Parmi les corollaires qui découlent de cette définition, deux doivent être soulignés :

- a) une politique de population n'est pas constituée par la juxtaposition des mesures qui ont un impact réel mais non recherché sur les phénomènes démographiques ;
- b) une politique de population n'est pas d'avantage constituée par les programmes qui ont pour objet explicite de modifier l'un ou l'autre variable démographique importante sans que cet objet ne soit mis dans la perspective plus large que constitue le contrôle du mouvement de la population.

Une politique de population est donc un système de programmes intégrés, qui est élaboré et mis en œuvre dans le but explicite d'orienter ou de modifier le mouvement de la population dans un sens déterminé¹⁶.

C'est aussi l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics, visant à infléchir quantitativement ou qualitativement, dans le temps ou dans l'espace, directement ou indirectement, les phénomènes de population, afin de réaliser un objectif démographique ou d'utiliser ce biais pour atteindre tout autre objectif. L'avantage d'une telle définition est d'aspirer à l'exhaustivité, ce qui rend loisible d'éviter de trancher entre politiques ayant pour objet la modification, par médiation économique-sociale, des caractéristiques démographiques et les politiques qui influent directement sur les populations afin de se réaliser dans le développement.

On s'accorde généralement pour définir une politique de population comme un ensemble de mesures et de programmes élaborés et mis en œuvre en vue d'agir sur les variables démographiques. Cette action se fait par des moyens directs (offres d'information et de services, persuasion, contrainte) ou indirects (actions sur l'environnement économique et socio-culturel, destinée à modifier les comportements)¹⁷.

On peut distinguer deux types différents de politiques de population : politique explicite et politique implicite.

15 - Marcel FABRI " Aspects institutionnels des politiques de population ", in cahiers du CIDEP, juin 1995.

1- Hubert Gérard " Politique de la population : à la recherche du sens perdu...ou à donner ", in Politiques de population, études et documents, N°1, novembre 1983, P20.

17- Francis .G, Patrice. V " Les défis démographiques : des discours alarmistes aux politiques incertaines ", in Politique Africaine, N°44 Karthala, Dec.1991, P9

1) La politique explicite : Une déclaration officielle qui décrit le plan adopté par le pouvoir public pour modifier ou réorienter certains paramètres démographiques. Elle pourrait prendre plusieurs formes, soit un document publié par un ministère ou une commission spécialisée, soit une série de lois et législations ou un chapitre intégré dans le plan national de développement.

2) La politique implicite : l'ensemble des lois, des systèmes et des orientations adoptés par l'Etat pour des buts organisationnels sans être directement liés à l'évolution démographique de la société.

“ Les politiques de population sont, bien entendu, nécessaires parce qu'elles offrent un cadre général de l'orientation de l'évolution des populations, mais tant que ces politiques, n'émanent pas des réalités des pays où elles sont développées, elles restent d'une portée limitée sur les phénomènes de changement des populations. Les politiques de populations devraient **i)** être développées sur la base des besoins et des aspirations des populations cibles **ii)** garantir l'accès à tous les segments de la population, y compris les jeunes et les femmes dans le milieu rural, aux services sociaux, tels que les services de santé et d'éducation. Des programmes d'éducation sexuelle et de planification familiale ainsi que des services de la santé de la reproduction devraient être développés pour cibler les populations pour lesquelles ces besoins se font ressentir **iii)** tenir compte des problèmes de pauvreté et de la relation qui existe entre les conditions socio-économiques des populations et les phénomènes de baisse de la fécondité ”¹⁸.

II. Stratégie d'IEC et politiques

1. Fondements de l'élaboration des stratégies IEC

La stratégie d'information, d'éducation et de la communication en matière de population, occupe une place importante pour le soutien de l'exécution des politiques et programmes nationaux de population visant la création d'un environnement favorable au changement des attitudes et des comportements à l'égard des questions de population et de développement chez un auditoire bien déterminé.

Les études théoriques réalisées dans le domaine d'IEC, ont montré l'existence au moins de trois niveaux en matière des stratégies IEC pour l'élaboration des programmes de population pouvant être appliqués par les pays dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de population :

1) La stratégie sectorielle : la planification, l'exécution et le suivi de cette stratégie, se fait au niveau d'un seul secteur (Département ministériel : Santé, Education Nationale, Développement sociale, Solidarité, Emploi et Formation Professionnelle, Environnement, jeunesses et sport), pour soutenir le programme national de population. En effet une série de thèmes relatifs à l'IEC peuvent être abordés par l'un des secteurs cités : Education de la fille, prévention des adolescents des grossesses, mariage et grossesses précoces sachant que tous ces thèmes sont d'une grande complexité et nécessitent dans leur analyse l'adoption des stratégies axées sur des approches multi-canaux et d'une manière coordonnée et synergique.

3 - Salama SAÏDI, in “ Lettre du programme ” INSEA N° 6, juillet / décembre 1998, Rabat – P6.

2) La stratégie intersectorielle : réalisée par différents intervenants parmi les représentants des ministères et d'autres secteurs gouvernementaux. De ce fait elle prend un caractère national et constitue en même temps un cadre référentiel du programme de population. Cette stratégie ne peut avoir d'effets concrets sur la politique de population sans la mise en place d'un système de coordination intersectorielle ayant pour but le rapprochement et l'unification des différentes approches.

3) La stratégie intégrée et multisectorielle : Cette stratégie constitue une plate-forme fondamentale pour l'élaboration d'un programme national intégré et multisectoriel, et ce dans le cadre d'une approche programme exécutée par tous les acteurs œuvrant dans le domaine de population et développement durable, à savoir les Départements ministériels, les Organisations Non Gouvernementales, le secteur privé et la société civile.

Cette nouvelle approche déjà expérimentée par certains des pays les moins développés sous les auspices des Organisations Internationales spécialisées (FNUAP), a démontré son efficacité à atteindre les objectifs assignés. Elle contribue au rapprochement des différentes conceptions axées, d'une part, sur la résolution des problèmes de population, et d'autres part, sur la création d'un cadre favorable pour unifier les messages et discours de population, ouvrir des perspectives de coopération et renforcer la coordination dans le domaine IEC/Plaidoyer aux différents stades de planification, programmation et de la formation des capacités nationales pour concevoir un matériel (kit) d'informations en matière de population.

Par ailleurs cette stratégie multi-sectorielle est devenue un outil performant pour i) identifier les questions prioritaires de population, ii) déterminer les modalités et les moyens de la contribution de chacun des secteurs concernés.

En effet, elle s'insère dans les nouvelles orientations recommandées par les agences des nations Unies (Groupe Consultatif mixte des politiques / GCMP), basées sur le principe de partenariat dont l'objectif principal est de renforcer l'exécution des programmes de population et développement.

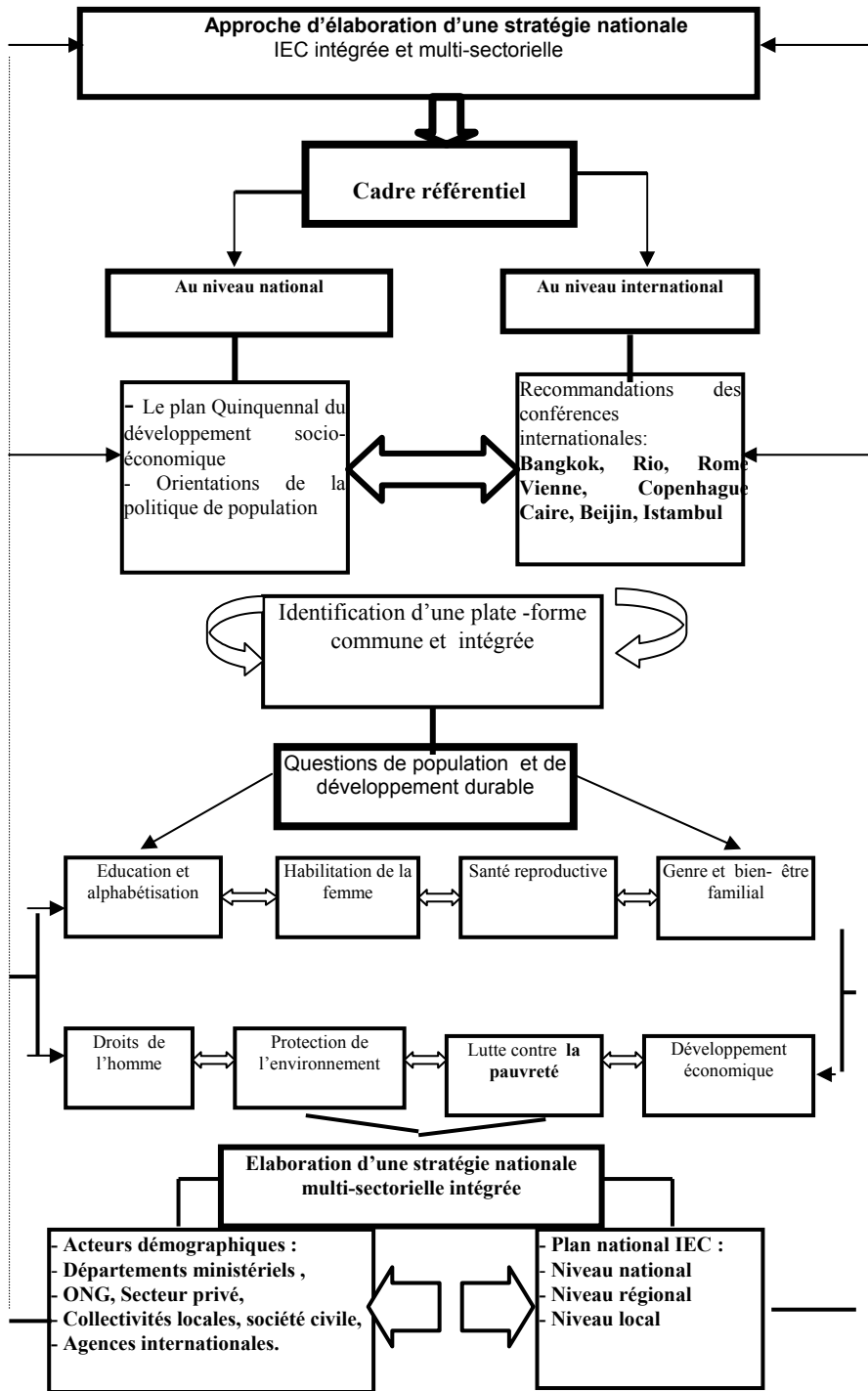
2. Démarches théoriques pour la planification d'une stratégie IEC

D'une manière générale, la planification des stratégies IEC, qui accompagne les différentes phases d'élaboration, de révision et d'évaluation d'une telle stratégie, nécessite une série de démarches méthodologiques. Leur exécution se fera selon des étapes bien définies, ce qui permettrait d'aider à atteindre les objectifs assignés aux activités de communication et des campagnes d'information en matière de population.

Ces étapes se résument comme suit :

Etapes	Mesures et activités
1 ^{ère} étape	- Identifier les objectifs des activités d'information et / ou de communication à la lumière des priorités du programme national de population
2 ^{ème} étape	- Identifier l'auditoire (Publics cibles), au niveau local, régional et national
3 ^{ème} étape	- Identifier les types de changements (au niveau des connaissances, croyances, pratiques, attitudes et comportements) souhaités d'être adoptés par chaque groupe cible.
4 ^{ème} étape	- Identifier grâce à une analyse d'auditoire les pré-requis (Background) et les facteurs socioculturels qui pourraient avoir un impact sur la campagne de sensibilisation et de communication et qui faciliteront ou empêcheront le processus de dissémination des discours de population auprès des groupes cibles concernés.
5 ^{ème} étape	Décrire les caractéristiques des auditoires tout en adaptant les messages/discours à leurs besoins, leurs préoccupations quotidiennes et le milieu de résidence (urbain, rural).
6 ^{ème} étape	Identifier les types d'activités à entreprendre et les services à fournir en matière d'information et de communication.
7 ^{ème} étape	- Elaborer une conception des principaux axes pouvant constituer les idées forces du discours d'information et de communication en matière de population.
8 ^{ème} étape	Procéder à un inventaire des canaux (multimédias) adaptés pour promouvoir la communication et assurer la dissémination des discours et messages auprès des groupes cibles.
9 ^{ème} étape	Préparer et organiser des activités d'information/communication –avant de commencer leur exécution- en identifiant les départements, institutions et les différents acteurs concernées par ces activités.
10 ^{ème} étape	- Identifier les besoins et élaborer une estimation des coûts (ressources nécessaires) pour mettre en œuvre les activités IEC.
11 ^{ème} étape	- Elaborer un plan de travail (actions à mener et un timing), réaliste et opérationnel.
12 ^{ème} étape	- Procéder à une évaluation initiale du plan de travail pour déterminer les lacunes qui sont susceptibles d'entraver sa bonne réalisation et proposer les modifications jugées nécessaires avant son exécution.

Schéma 3



III. Les indicateurs d'IEC sélectionnés pour le suivi de la politique de population

1. Remarque méthodologique

Nul doute que l'information, l'éducation et la communication sont des composantes fondamentales de la politique de population. De ce fait, pour garantir leur efficacité, les activités IEC nécessitent un suivi régulier et une évaluation systématique à l'aide d'indicateurs appropriés. Mais la conception et le choix des indicateurs les plus pertinents est une tâche difficile et complexe. Ceci est dû essentiellement à la nature multidisciplinaire des messages de population, et du fait qu'ils portent sur de nombreux thèmes axés sur le développement durable et une meilleure qualité de vie. L'IEC est un domaine relativement nouveau. Il n'existe aucun modèle théorique ou conception susceptible de permettre la mise au point d'indicateurs mieux adaptés aux approches IEC.

La science des indicateurs, a initialement concerné le domaine économique, puis celui de l'éducation, mais le débat sur le choix des indicateurs appropriés dans ces domaines est loin d'être clos¹⁹.

En réalité, il n'y a pas de consensus sur les indicateurs qui servent à mesurer la performance d'un programme de population de façon optimale. Plusieurs Organisations internationales et /ou spécialisées ont compilé des listes d'indicateurs sélectionnés mais la plupart ne sont pas encore testés sur le terrain, évalués ou utilisés pour vérifier le degré de réalisation des objectifs/activités d'un programme.

2. Qu'est-ce un indicateur d'IEC ?

La définition et les qualités d'un indicateur avaient été pour longtemps un sujet de débat. L'indicateur est une variable ou une mesure qui peut comporter en même temps un message direct ou indirect, et quelle que soit la consistance de sa mesure, un indicateur pourra être basé sur une information quantitative ou qualitative. Les indicateurs peuvent être utilisés pour mesurer la performance d'un programme. Le changement du niveau ou de la qualité de la performance doit être reflétée dans un ou plusieurs indicateurs. Un indicateur est généralement exprimé comme une variable simple même quand il combine l'information d'un nombre de sources différentes. Les indicateurs sont nombreux, mais les plus pertinents ne sont pas toujours disponibles ou observables.

En effet un bon indicateur doit permettre de juger l'impact d'un programme et/ou projet sur les connaissances acquises, les attitudes, les comportements et les valeurs socio-culturelles qui prédominent dans la société. Par exemple " dans les programmes d'éducation en matière de population, il peut s'agir notamment de voir si les connaissances, les attitudes, les compétences pratiques et les comportements aussi bien des élèves que des enseignants pour ce qui est des questions de population ont évolué. Les indicateurs peuvent également permettre d'évaluer d'autres éléments tels que l'importance du soutien apporté à l'enseignement des questions de population et la proportion d'enseignants et d'élèves touchés par un programme donné.²⁰

Les critères suivants peuvent être retenus lors de la conception d'indicateurs²¹ permettant d'évaluer l'impact d'un programme ou d'un projet IEC/Plaidoyer :

19 - FNUAP " Ensemble d'indicateurs spécifiques..." Rapport Technique N° 33, P 19

20 - Op cit p 9

21 - Riley, R.A et Nuttall, D.L, " Measuring quality : Education Indicators " United Kingdom and International Perspective, The Falmer Press, Londres, 1994.

- 1- Les indicateurs doivent être adaptés aux objectifs généraux du programme/projet.
- 2- Ils doivent être faciles à utiliser pour ce qui est du recueil et de l'analyse des données.
- 3- Ils doivent tenir compte des contraintes qui existent au niveau du temps disponible, des ressources humaines et financières et des matériels.
- 4- Ils ne doivent pas violer l'intimité des personnes participant à l'évaluation.
- 5- Ils doivent recevoir le soutien et l'agrément de tous ceux concernés par l'évaluation.

3. L'indicateur sélectionné

L'indicateur sélectionné est un processus dynamique, et tout menu d'indicateurs doit nécessairement subir un changement en fonction du référentiel thématique et des spécificités des sujets à évaluer. Partant de ce principe, les indicateurs qui serviront leurs buts doivent être retenus, ceux qui échoueront à atteindre les buts assignés seront éliminés. Par ailleurs, les nouveaux indicateurs doivent être ajoutés pour satisfaire les besoins du changement souhaité.

Etant donné qu'il n'existe pas, à notre connaissance un cadre référentiel documenté sur les indicateurs relatifs au secteur de l'information, l'éducation, la communication et le plaidoyer²², nous considérons cette tentative comme un point de départ pour élaborer une plate-forme d'indicateurs susceptibles d'aider au suivi et à l'évaluation des messages disséminés auprès des groupes cibles et d'identifier l'impact réel des programmes et projets de population.

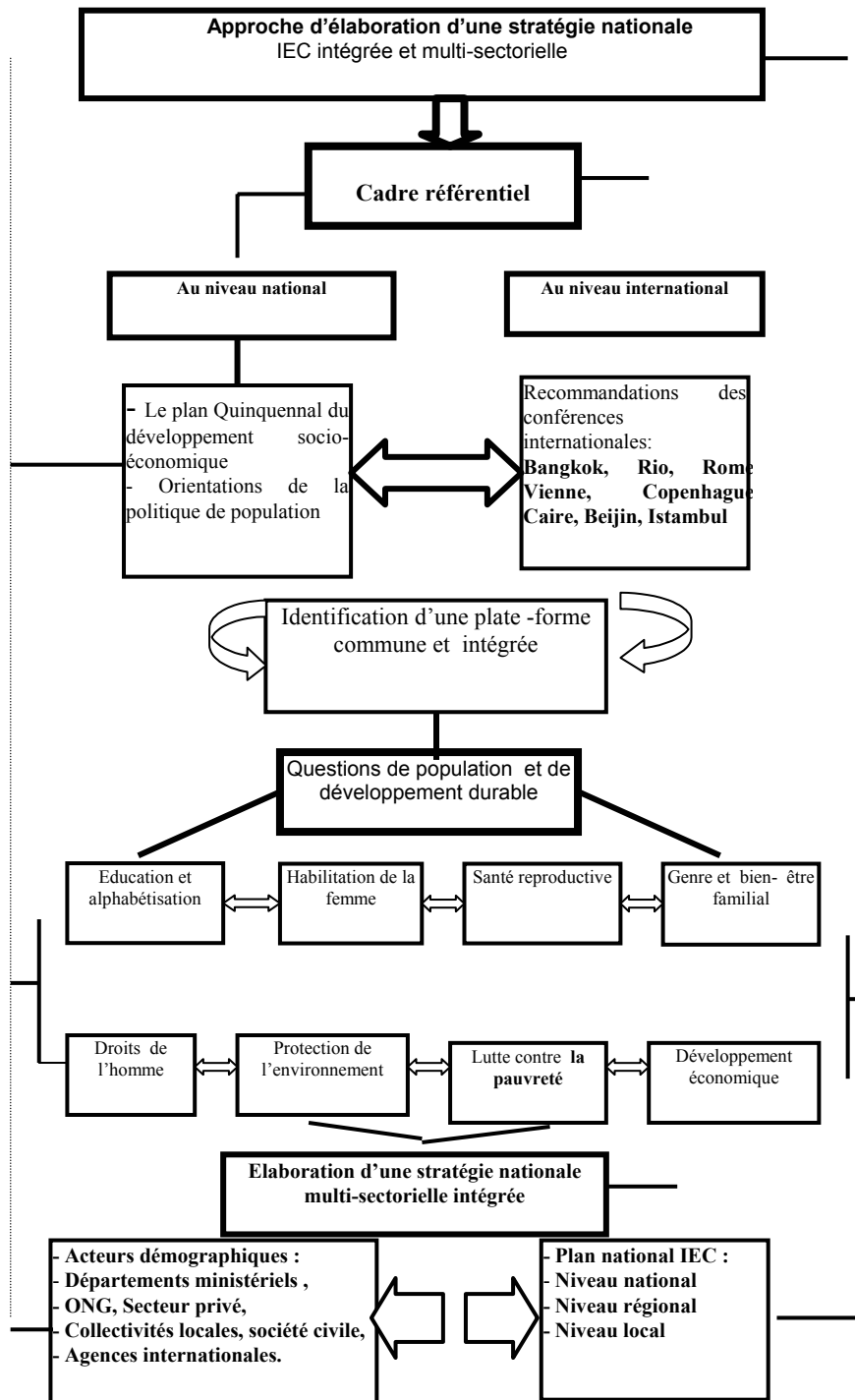
Deux grandes séries d'indicateurs permettant le suivi et l'évaluation²³ de l'impact des projets ou programmes d'Information, d'Education et de Communication / plaidoyer :

- 1- Indicateurs relatifs aux résultats obtenus d'un programme / projet ;
- 2- Indicateurs relatifs au degré de conscientisation à l'égard des questions de population et de développement durable.

22- Le FNUAP (Technical and policy Division) a publié récemment (octobre 1998) une étude intitulée " Indicators for population and reproductive health programmes ", qui s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'Action de la conférence internationale sur la population et le développement /CIPD 94.

23- L'évaluation est l'application systématique des procédures scientifiques pour estimer la conceptualisation, la planification, la mise en œuvre, l'impact et la rentabilité des interventions sociales (Bertrand & Kincaid 1996). Le but de l'évaluation c'est de mesurer le processus et l'impact d'un programme vis-à-vis des objectifs établis dans la planification de la stratégie, en vue de contribuer à décider (decision-making). La mesure nécessite l'utilisation des méthodes pour collecter l'information et évaluer les changements spécifiques dans les objectifs des programmes.

Schéma 4: indicateurs de suivi et d'évaluation des programmes et/ou projets IEC/Plaidoyer.



4. Le système des indicateurs IEC/Plaidoyer

Le système des indicateurs IEC présenté par le schéma 4, a été élaboré à partir d'un cadre référentiel considéré comme essentiel pour l'identification des besoins en matière d'IEC/Plaidoyer. La sélection des indicateurs proposés est basée, d'une part, sur les fondements et les objectifs de la politique de population, et d'autre part, sur les recommandations des conférences internationales en particulier la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD/94) et les domaines prioritaires pour la réalisation d'un développement durable inscrits dans la note de stratégie nationale (NSN).

Ce système des indicateurs IEC a été conçu selon une approche systémique et est constitué de trois sous-systèmes :

- Le sous-système secteur formel (le système éducatif);
- Le sous-système secteur non formel (le para-scolaire);
- Le sous-système secteur de plaidoyer (la mobilisation sociale).

4.1. Le sous-système secteur formel (système éducatif)

1- Indicateurs relatifs aux programmes de l'éducation en Matière de Population (EMP)

Ce type d'indicateurs sert à mesurer l'impact d'un programme et / ou projet sur les attitudes et comportements des bénéficiaires des activités de population, comme c'est le cas des projets de l'éducation en matière de population.

Nous présentons ici, un menu d'indicateurs quantitatifs, qualitatifs, opératoires et pratiques qui peuvent être utilisés pour mesurer les performances et les progrès réalisés par les projets IEC du secteur formel.

1.1- Indicateurs quantitatifs

Parmi les indicateurs quantitatifs utilisés pour évaluer l'impact, les résultats ou le "succès" des programmes de l'éducation en matière de population, on peut citer :

Indicateur N° 1 : Importance de l'appui apporté au programme EMP

L'analyse des données de cet indicateur permettra aux planificateurs et équipes techniques chargées du suivi et d'évaluation / ou d'audits de déterminer la nature et l'importance de l'appui financier dont bénéficie un programme de l'éducation en matière de population durant une période donnée. Les informations collectées sont dans la plupart des cas d'un grand intérêt pour les gouvernements, les bailleurs de fonds internationaux impliqués dans le financement des activités IEC, car elles leur permettent i) de juger du bien-fondé de leur contribution continue aux programmes nationaux EMP, ii) identifier les flux financiers émanant des autres partenaires et réorienter le programme en fonction des nouveaux besoins en matière de population et du développement durable.

Indicateur N° 2 : Pourcentage des formateurs et enseignants formés en EMP

L'efficacité et la viabilité d'un programme de l'éducation en matière de population dépendent en grande partie de plusieurs facteurs, dont la pertinence des contenus (thèmes et concepts), les méthodes pédagogiques participatives qui suscitent l'intérêt chez l'élève, et principalement la qualité de formation de l'équipe technique du projet (ETP), des formateurs (inspecteurs, conseillers pédagogiques, professeurs-encadreurs, directeurs des établissements scolaires) et des enseignants.²⁴

Dans tous les programmes d'éducation en matière de population, il a été constaté que la formation est l'une des principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des programmes EMP. Le système de formation à effet multiplicateur (la formation en cascade) qui est plus ou moins le plus répandu n'est pas toujours efficace car la qualité de la formation se détériore de l'amont à l'aval²⁵.

L'indicateur permet de connaître et d'évaluer les éléments suivants :

- 1) L'efficacité de la stratégie de formation adoptée par le programme ;
- 2) La validité des types de formation (formation face à face, formation à l'étranger, voyages d'étude, formation universitaire ²⁶...);
- 3) Le pourcentage d'encadreurs ayant reçu une formation leur permettant de former les enseignants ;
- 4) La qualité de la formation et l'impact de l'encadrement sur la réalisation des objectifs du programme ;
- 5) Le pourcentage d'enseignants sensibilisés et/ou formés à enseigner les questions de population, de santé en matière de reproduction, du genre, d'environnement et du développement durable.

Indicateur N° 3 : Pourcentage des élèves sensibilisés en EMP

Cet indicateur permet de se faire une idée sur les élèves, et avoir toute l'information nécessaire sur les différents groupes cibles concernés :

24 - Maria Andrès – Besson, Uyen Loung, Helena de Blas Byberg et O.J.Sikes “ Etude des programmes d'éducation en matière de population dans 14 pays francophones d'Afrique ” Papier préparé pour le FNUAP, 1994, P34.

25 - L'étude d'évaluation de l'impact de l'éducation en matière de population dans l'enseignement secondaire au Maroc réalisée par la Faculté des Sciences de l'Education en 1992, a montré que la grande majorité des inspecteurs n'intègrent pas systématiquement dans leur activité d'encadrement pédagogique (les séances d'inspection) la réflexion sur les concepts et les questions de population...et que les rencontres de sensibilisation organisées au profit des enseignants ne permettent pas une véritable formation en matière de population. PP55/59

26 - Depuis la Conférence Mondiale de la Population (1974), les Nations Unies en coopération avec le gouvernement de la Roumanie et le soutien du FNUAP ont décidé de créer un Centre Démographique ONU-Roumanie (CEDOR) pour assurer une formation en langue française à un niveau post-universitaire.

Un programme de formation analogue en langue anglaise fut également créé et établi à l'université de Moscou. Après la Conférence de Mexico(1984), le FNUAP a mis en place un programme global de formation en population et développement destiné aux ressortissants des pays en voie de développement (hauts cadres techniques, responsables des structures administratifs des ministères sectoriels : Plan, Education, Agriculture et développement rural, Jeunesse et sports...). Trois programmes en langue anglaise (Caire en Egypte, Trivandrum en Inde et La Haye aux Pays-bas) , un programme en langue espagnole à Santiago / Chili et un programme en langue française à Louvain-La-Neuve en Belgique par le CIDEP en collaboration étroite avec l'UCL, qui a été transféré à l'INSEA de Rabat au Maroc depuis 1995/1996.Pour plus de détails cf. " Le périple Cidépien 1987/1995 " sous la Direction de Michel Willems, CIDEP, Belgique, juillet 1995, PP178.

1) le pourcentage (%) des élèves qui suivent ou ont bénéficié des cours d'éducation en matière de population ;

2) le niveau d'étude et le cycle d'enseignement (année scolaire, cycle fondamental, secondaire...);

3) le pourcentage (%) des écoles et / ou établissements scolaires.

Indicateur N°4 : Pourcentage et efficacité des matériels d'enseignement des questions EMP

Le matériel d'enseignement (matériel didactique) joue un rôle fondamental dans la formation et l'auto-formation des différents groupes concernés par les activités EMP. Cet indicateur permet de :

- collecter l'information nécessaire sur les types de matériel d'enseignement (écrit et audiovisuel) ;
- quantifier le matériel produit par le programme ;
- déterminer la pertinence et l'utilité du matériel (qualité des messages à transmettre);
- déceler les problèmes survenant au niveau de la distribution et de la logistique ;
 - identifier la quantité des matériels pédagogiques qu'il conviendra de produire ou distribuer auprès des bénéficiaires.

**Tableau 2 : Les indicateurs quantitatifs d'évaluation
de l'impact des programmes EMP**

N°	Indicateur quantitatif	Objectif (Usage)	Source des données
QE1	Importance de l'appui apporté aux programmes EMP.	Mesurer l'assistance apportée aux programmes/projets (Budget : ressources financières allouées par les bailleurs de fonds et gouvernement)	Donateurs(FNUAP/FAO/BIT), Gouvernement (MEN), Organisations spécialisées (UNESCO, ISSESCO..).
QE2	Pourcentage de formateurs formés dans le domaine des stratégies d'apprentissage et méthodes pédagogiques pour la dissémination des messages EMP	Mesurer le pourcentage des capacités nationales (comités de suivi, inspecteurs, cadres pédagogiques, professeurs formateurs) formés dans le domaine EMP	MEN : Rapports des évaluations
QE3	Pourcentage du personnel administratif (directeurs des écoles fondamentales et établissements) informés et ou / sensibilisés en EMP	Mesurer le pourcentage des cadres administratifs ayant bénéficiés des activités de sensibilisation à l'EMP.	MEN : Rapports des évaluations
QE4	Pourcentage d'enseignants sensibilisés / formés à l'enseignement de l'EMP	Mesurer le pourcentage des enseignants (instituteurs/professeurs) chargés d'enseigner l'EMP	MEN: Rapports des évaluations
QE5	Pourcentage des écoles et des établissements scolaires offrant des cours de l'EMP	Mesurer le pourcentage des écoles / établissements scolaires ayant intégrées l'EMP dans les curricula scolaires	MEN: Rapports des évaluations
QE6	Pourcentage des élèves de l'Ens. Fondamental I et II et du secondaire ayant bénéficiés d'une éducation en matière de population	Mesurer le pourcentage des élèves qui ont suivi des cours de sensibilisation et /ou formation dans le cadre des programmes EMP	MEN: Rapports des évaluations
QE7	Pourcentage de matériels didactiques produits dans le cadre des projets EMP	Mesurer la quantité et le pourcentage du matériel pédagogique écrit et audio-visuel produit par les programmes EMP	MEN: Rapports des évaluations
QE8	Efficacité des matériels d'enseignement des questions de population et accessibilité / utilisation desdits matériels.	Evaluer l'efficacité et le degré d'utilisation du matériel et son rôle dans la dissémination des messages de population.	MEN: Rapports des évaluations

1.2-Les indicateurs qualitatifs

- Indicateurs concernant l'évaluation des connaissances, l'attitude et le comportement des élèves

Bien qu'il soit difficile de mesurer avec précision l'impact réel des programmes et/ou projets d'éducation en matière de population sur les attitudes et comportements des groupes cibles, les indicateurs qualitatifs appelés parfois spécifiques constituent des instruments efficaces, concrets, mesurables et d'une grande utilité pour identifier les changements apparents chez le public cible (les élèves et le personnel enseignant)²⁷.

27 - On entend par personnel enseignant, les acteurs pédagogiques qui sont impliqués directement dans l'exécution des activités des projets /programmes EMP, à savoir : les chefs de services des Directions centrales, les inspecteurs, les directeurs et les enseignants des disciplines d'accueil.

Ces indicateurs permettent :

a) d'évaluer les pré-requis et les connaissances²⁸ concernant les questions de population que l'on trouve le plus fréquemment dans les principaux domaines et thèmes de l'éducation en matière de population.

b) de mesurer les attitudes²⁹ et le degré de compréhension des valeurs et des croyances relatives aux questions de population.

A titre indicatif nous avons jugé utile de retenir comme exemples les indicateurs qualitatifs suivants :

- **indicateur N° 1 : dynamique de la population et ses conséquences**
 - **indicateur N° 2 : Santé en matière de reproduction**
 - **indicateur N° 3 : MST et VIH/SIDA**
 - **indicateur N° 4 : Planification familiale**
 - **indicateur N° 5 : Vie familiale**
 - **indicateur N° 6 : Rôles des hommes**
 - **indicateur N° 7 : Genre (égalité et équité entre les sexes)**
 - **indicateur N° 8 : Scolarisation de la fille et alphabétisation de la femme**
 - **indicateur N° 9 : Habilitation de la femme**
 - **indicateur N° 10 : Population et développement durable**
- **Indicateur N°1 : La dynamique de la population et ses conséquences**

Questions à considérer :

Cet indicateur permet de mesurer ce que doivent acquérir les élèves comme connaissances et d'identifier le degré d'assimilation des concepts relatifs à la dynamique de la population et de ses conséquences. Il s'agit également d'appréhender leur opinion sur la nécessité de prendre des mesures dans ce domaine, tant au niveau national qu'international. Le développement durable est lié à des questions telles la croissance de la population, la fécondité, le rapport de dépendance, la répartition spatiale de la population, la migration, l'urbanisation, la protection de l'environnement, les modes et les niveaux de production et de consommation ...etc.

28 - Les connaissances : on entend par connaissances ici, l'ensemble des notions, principes, idées, théories et domaines thématiques ayant trait à l'éducation en matière de population acquis par l'élève dans les cours des disciplines porteuses qui ont bénéficiées de l'apport des concepts et messages EMP.

29 - Les attitudes sont des produits d'apprentissage associés aux valeurs et qui orientent l'élève dans le choix de ses comportements. Pour " Gagné, une attitude est un état interne acquis qui vient influencer le choix d'une action personnelle vis-à-vis des choses, de personnes ou d'événements ". Morissette, définit pour sa part l'attitude comme " une disposition intérieure de la personne qui se traduit par des réactions émotives modérées qui sont apprises puis ressenties chaque fois que cette personne est en présence d'un objet, d'une idée ou d'une activité. Ces réactions émotives la portent à s'approcher ou à s'éloigner de cet objet, à lui être favorable ou défavorable ". Il est à signaler que le facteur temps joue un rôle important dans l'acquisition des attitudes, in " L'approche instrumentée de l'évaluation formative des apprentissages " MEN, 1995 -P14/15.

Les conséquences d'un accroissement rapide de la population menacent le processus de développement et font qu'il est plus difficile pour la planète de subvenir aux besoins de ses habitants. Les connaissances qu'ont les élèves de la dynamique de la population sont importantes en ce qu'elles leur permettent de comprendre les effets des divers taux d'accroissement de la population sur le bien-être social et la qualité de vie des populations. Il convient également de leur donner les moyens d'interpréter et d'analyser les informations relatives à ses effets au niveau national, régional, local et mondial. Il s'agit également de leur permettre de se prononcer sur les causes des changements relatifs à la population, d'analyser les informations et d'en tirer des conclusions afin d'agir en conséquence en tant qu'acteurs démographiques responsables.

- Indicateur N° 2 : Santé en matière de reproduction

Questions à considérer :

L'indicateur permet de se faire une idée sur le savoir des élèves en matière de santé de reproduction en tant que droit fondamental de la personne humaine. "La santé de la reproduction englobe tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son système. Cela suppose donc, qu'une personne peut mener une vie sexuelle responsable et satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent qu'elle le désireö.

Cette dernière condition implique qu'hommes et femmes ont le droit d'être informés et d'utiliser la méthode de régulation des naissances de leur choix, ainsi que le droit d'accéder à des services de santé satisfaisants³⁰, pour faire face aux problèmes liés à la santé de la reproduction (MST/VIH/SIDA). Les élèves doivent savoir aussi que les questions liées à la santé en matière de sexualité et aux droits en matière de sexualité ont des répercussions différentes sur les femmes et sur les hommes. Il s'agit des questions suivantes : violence à l'encontre des femmes, grossesses prématurées, mariage précoce et la préférence pour la descendance masculine, etc..

- Indicateur N° 3 : MST et VIH/SIDA

Questions à considérer :

Compte tenu du fait que le VIH/SIDA se propage³¹ avec un rythme rapide (plus particulièrement dans les pays en voie de développement), et qu'il n'existe actuellement aucun vaccin pour se protéger de la maladie, il est impératif que les élèves apprennent à connaître le VIH/SIDA, ses modes de transmission et les façons d'en éviter la contamination. De part ses implications sociales, sanitaires économiques et sur les droits de l'homme, la maladie touche les individus, les communautés et les pays.

Les adolescents sont particulièrement vulnérables aux MST/VIH-Sida que beaucoup pratiquement ignorent. Donc, il est de la plus haute importance que les jeunes et adolescents sachent qu'il est possible de prévenir la transmission des MST et du VIH/SIDA. Il convient de leur fournir des informations précises afin de leur permettre de ne pas avoir des idées fausses ni de préjugés en ce qui concerne l'infection par VIH/SIDA.

-30 FNUAP " Rôle des hommes dans le domaine de la santé en matière de reproduction y compris la planification familiale et la santé en matière de sexualité ", rapport technique N°28, juin 1996, pp5/6

31 - La pandémie du VIH/SIDA se propage soit par un contact sexuel (c'est la majorité des cas), soit par contact avec du sang ou un tissu contaminé par le virus, soit par transmission de la mère infectée au fœtus.

Il faut apprendre aux adolescents comment résister aux pressions qu'exercent sur eux leurs pairs pour qu'ils soient sexuellement actifs. Ils doivent par conséquent disposer d'informations sur les comportements sexuels qui sont sans danger et ceux qui les exposent à des grossesses non désirées, aux maladies sexuellement transmissibles et à l'infection par le VIH.

- Indicateur N° 4 : La planification familiale

Questions à considérer :

La planification familiale est un élément essentiel de la santé en matière de reproduction. Cet indicateur permet de se faire une idée de ce que savent les élèves de la contraception, de l'espacement des naissances, des grossesses et de leur attitude à l'égard de ces questions et leur prédisposition à adopter un comportement responsable en matière de reproduction.

Par ailleurs, la planification familiale joue un rôle fondamental pour ce qui est de faire baisser la mortalité et la morbidité maternelles et d'éviter d'avoir besoin de recourir à l'avortement. La planification familiale permet aux femmes d'exercer un contrôle plus important sur leur santé sexuelle, en les dotant des moyens de se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA.

Les élèves adolescents ont le droit de savoir qu'une grossesse précoce ne compromet pas seulement la santé, mais affecte également d'autres aspects de la vie. Les parents adolescents, aussi bien filles que garçons connaissent souvent de graves problèmes émotionnels et financiers ainsi qu'au niveau éducationnel. Les filles ont tendance à abandonner l'école, elles ont moins de chance de faire carrière, d'accéder à l'enseignement supérieur ou de bénéficier d'une formation et doivent faire face à la réprobation de la famille et de la société.

Enfin, les élèves doivent savoir : i) le fait de devenir parents est un choix qu'il faut faire mûrement, en pleine connaissance de cause et non pas une obligation sociale ii) que les parents ont l'obligation absolue de s'occuper des enfants qu'ils mettent au monde quelle que soit leur situation. iii) les principes de base de la planification familiale et des moyens de contraception, notamment les avantages qu'elle comporte pour la santé de la mère et de l'enfant :

- sur le plan sanitaire, une réduction de la mortalité maternelle et une amélioration de la santé des enfants et le statut des femmes et leurs perspectives d'avenir surtout lorsque les opportunités d'éducation et d'emploi sont en expansion.

- sur le plan économique, la baisse de la fécondité (niveau macro-économique) crée des conditions favorables au développement socio-économique, allège le taux de dépendance et génère ce qui est désormais convenu d'appeler un " bonus démographique ".

- Indicateur N° 5 : Vie familiale

Questions à considérer :

Cet indicateur est utilisé pour évaluer ce que savent les élèves de la vie familiale en général et de déterminer dans quelle mesure ils sont susceptibles de faire le lien avec leur propre situation familiale et de comprendre comment ils peuvent contribuer à améliorer le bien-être de leur famille et de la communauté.

Le mariage précède habituellement la naissance et l'éducation des enfants. Avoir des enfants et prévoir le moment de leur venue est la décision la plus importante que puisse prendre un couple. La vie des femmes et des hommes est affectée par un certain nombre de décisions, notamment le moment du mariage, le choix du conjoint, la décision d'avoir des enfants, la planification des naissances et le nombre d'enfants souhaités.

“ La vie familiale peut être considérée dans une perspective macrosociale ou microsociale. Les élèves doivent comprendre que les modes de vie et les structures familiales peuvent être différents. Cela les aidera à apprécier les différences culturelles. La vie familiale comme la sexualité humaine sont d'un intérêt personnel immédiat pour l'élève et leurs thèmes doivent être traités d'une façon qui corresponde bien aux besoins éducatifs des élèves. ”³²

- Indicateur N° 6 : Rôles des hommes

Questions à considérer :

Cet indicateur permet de se faire une idée de ce que savent les élèves du rôle dévolu aux hommes en matière de santé de la reproduction. Les hommes sont partie prenante du fait de leurs multiples rôles en tant que partenaires sexuels, maris, pères, membres de la famille et du ménage, dirigeant de la communauté et point de passage de l'information et des services afférents à la santé.

Les hommes sont les partenaires des femmes dans la reproduction et la sexualité, et il est donc logique qu'ils partagent une vie sexuelle satisfaisante en terme de prévention des maladies et des problèmes de santé et assument leur responsabilité à l'égard du bien-être de leur famille. Enfin, la communication entre partenaires est un facteur essentiel pour la prise de décision et le choix responsable en matière de reproduction, d'utilisation des moyens contraceptifs, et de gestion des aspects économiques de la famille.

- Indicateur N° 7 : Genre (égalité et équité entre les sexes)

Questions à considérer :

Les femmes jouent un rôle central dans la vie familiale et dans les activités relatives à la population et au développement. Tout au long de l'histoire, elles ont, à divers degrés, joué des rôles essentiels au sein de la société. Cependant ce n'est que récemment que l'on a commencé à pleinement reconnaître leur importance. Parmi les sujets généralement abordés dans ce contexte, figure l'identité sexuelle, les rôles dévolus par la société aux deux sexes, la condition de la femme, la législation relative aux droits des femmes (notamment en ce qui concerne la répudiation et le droit d'hériter), la participation des femmes à la prise de décision et au développement national, les droits de l'individu à maîtriser sa fécondité et à avoir des rapports sexuels sans danger.

- Indicateur N° 8 : Scolarisation de la fille et alphabétisation de la femme

Questions à considérer :

L'éducation est un facteur clef du développement durable : considérée sous l'angle de ses rapports avec les facteurs démographiques, économiques et sociaux, elle constitue un facteur

32 - O.J.Seiks “ Reconceptualisation de l'éducation en matière de population ”, Etudes Techniques N°2, FNUAP, 1993 P11

d'amélioration du bien-être. Cet indicateur permet d'identifier les connaissances et les attitudes des élèves à l'égard de la scolarisation de la fille. Ils doivent savoir que le droit à l'enseignement et la formation est reconnu aux filles au même titre qu'aux garçons par les constitutions qui se sont succédées au Maroc depuis les années soixante³³. L'article 13 de la constitution révisée de 1996, dispose que " tous les citoyens ont également droit à l'éducation... ". L'accès des jeunes filles à l'enseignement contribue à rendre celles-ci plus autonomes, à repousser l'âge du mariage et à réduire la taille de la famille. Une éducation valide non seulement apprend aux filles à lire et à écrire, mais aussi leur enseigne divers savoirs et l'art de communiquer.

La question de la généralisation de la scolarisation défie le système d'enseignement au Maroc. Malgré les efforts consentis et le développement de la scolarisation dans les villes et dans les centres ruraux, la scolarisation en milieu rural a accusé un retard.

Les restrictions financières des années quatre-vingt ont été à l'origine d'une stagnation des taux de scolarisation, voir même de son recul dans certaines régions rurales. Les conditions économiques et sociales dans la décennie précédente ont abouti, de manière générale, à la réduction des dépenses d'investissement de l'Etat. Cela s'est répercuté négativement sur le rythme du développement de l'enseignement fondamental particulièrement en milieu rural. Ainsi l'objectif de la généralisation de l'enseignement au profit des enfants âgés de 7 ans, n'a pas été réalisé à ce jour, à cause de l'existence de nombreux obstacles liés au degré de développement dans le monde rural. Le nombre d'enfants qui bénéficient des chances d'accès à l'enseignement dans le milieu rural reste en deçà des objectifs fixés à cause des obstacles liés au système d'enseignement et à l'environnement économique et social de l'école.

Les indicateurs de développement humain situent le Maroc, du fait de ces contre-performances en milieu rural largement en retrait par rapport aux pays de niveau de développement comparable³⁴. En dépit des projets initiés³⁵ depuis 1989 et de la progression du taux de scolarisation en milieu rural durant les années 90' qui a dépassé la moyenne nationale passant entre 1992 et 1997 de 49% à 65,6%. Pour la scolarisation des enfants ruraux âgés de 7 à 12 ans, celle des filles passe de 24 à 48,7%. La scolarisation demeure faible en milieu rural. Si, au niveau national le taux de scolarisation se situe à 79,5% pour les enfants de 7-12 ans, il reste que cette moyenne cache un déséquilibre de l'ordre de 30% entre l'urbain et le rural, dont les taux sont respectivement de l'ordre de 96% et 65%. Pour ce qui est des filles rurales, dans la même tranche d'âge, ce taux ne dépasse pas les 48,5%³⁶.

33 - Au Maroc la politique éducative est fondée sur un certain nombre de principes consacrés juridiquement ou déclarés officiellement à savoir :

- Le droit de tous à l'enseignement et à la formation stipulé par l'article 13 de la constitution marocaine.

- L'obligation de l'enseignement et de l'éducation pour tout enfant marocain de 7 à 13 ans (Dahir 1-63-071 du 13 novembre 1963). Cette obligation fut prolongée depuis la réforme du système éducatif de 1985, par l'instauration d'un enseignement fondamental de 9 ans (1er cycle de 6 ans et le 2ème cycle de 3 ans). La gratuité de l'enseignement s'étend à tous les cycles scolaires et tous types d'enseignement public.

34- Selon le rapport mondial sur le développement humain de 1999, le Maroc est classé 126 ème selon l'Indicateur du Développement Humain (IDH).

35 - Parmi ces projets on peut citer : le projet de développement de l'enseignement, fondamental en milieu rural /1989, le programme des priorités sociales / 1996 financé par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de développement, BAJ1.

36 - Ministère de l'Education Nationale /Maroc " Réhabiliter l'école ", mars 1999, P19

Ainsi, pour répondre à la généralisation à court terme de l'enseignement fondamental, le MEN a élaboré un plan d'action qui s'inscrit dans la lutte contre l'exclusion sociale et une stratégie d'action qui s'articule autour de 3 éléments :

- a) le renforcement de l'offre scolaire et son amélioration qualitative ;
- b) la redéfinition du rôle de l'institution scolaire ; à la fois pour crédibiliser son action dans l'alphabétisation et la diffusion du savoir, mais également pour lui permettre d'être un acteur efficace dans le développement local et régional, favorisant l'initiative et le partenariat.
- c) Sensibiliser et mobiliser les enseignants et les encadrants administratif et pédagogique par une revalorisation de leur rôle et de leur contribution.

Tableau 3 : Taux de scolarisation 6-11 ans

	Taux net		Taux brut	
	1997-1998	1998-1999	1997-1998	1998-1999
Total	65,3	70,0	80,5	86,1
Rural	55,4	62,5	67,3	75,6
Dont filles rurales	44,6	53,6	51,8	62,1

Source : Ministère de l'Éducation nationale " Statistiques scolaires 1998/1999 " Mars 1999, P28

**Tableau 4 : Nouveaux inscrits en 1ère Année E. fondamental
(en milliers)**

Âges	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04
6 ans	205,6	312,1	417,8	523,6	629,1	628,6	628,1
7 ans	315,0	321,4	266,9	195,0	106,0	0,0	0,0
6 et 7 ans	520,6	633,5	684,7	718,6	735,1	628,6	628,1

Source : " Perspectives de développement du secteur de l'enseignement fondamental " Ministère de l'Éducation nationale, Décembre 1998

**Tableau 5 : Généralisation de la scolarisation :
Hypothèse tendancielle 2001/2010**

Cycle d'enseignement	1997-1998		2001-2002		Accroissement Moyen %
	Eff.	%	Eff.	%	
1ère année E.F Nouveaux inscrits 6-7 ans	522.394	32,7	731.100	100	9
1er cycle E.F 6-11 ans	3.119,025	66	4.086,300	100	5,6

Source : Ministère de l'Éducation nationale 1998.

**Tableau 6 : Généralisation de la scolarisation :
Hypothèse tendancielle 1998 /2010**

Cycle d'enseignement	1997-1998		2008-2010		Accroissement moyen (en %)
	Eff.	%	Eff.	%	
2ème Cycle E.F Nouveaux inscrits 12-14 ans	925.867	54	1.940.200	100	7
Ens. Secondaire	399.466	-	1.94.700	-	8,8

Source : Ministère de l'Éducation nationale 1998.

Selon le RGPH / 1994, le taux d'analphabétisme est de 55% (87 en 1960). Ce taux reste relativement élevé malgré une baisse continue et régulière durant les trois dernières décennies. L'intensité de l'analphabétisme varie selon le sexe. Elle est plus importante pour les femmes pour lesquelles le taux est de l'ordre de 67% contre 41% pour les hommes. Cette intensité varie également selon le milieu. Elle est plus accentuée pour les femmes des zones rurales. En effet dans le milieu rural trois personnes sur quatre, soit 75% sont analphabètes contre environ deux sur cinq en milieu urbain soit 37%.

Tableau 7 : Taux d'analphabétisme par milieu de résidence (en %)

	1960	1971	1982	1994
Ensemble	87	75	65	55
Urbain	73	54	44	37
Rural	92	87	82	75

Source : Direction de la statistique / MPEP, IS/1996, P127

L'analyse comparative de l'analphabétisme montre que les réalisations marocaines sont loin d'être satisfaisantes par rapport aux pays en développement et aux pays arabes. Les réalisations du Maroc dans ce domaine accusent un retard de 25 points par rapport au premier groupe de pays et d'environ 11 points pourcentage par rapport au second groupe. Même vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne, le Maroc est en retard de 11 points pourcentage. Ce retard reste également important si on se réfère aux performances de l'Algérie et de la Tunisie où le taux d'analphabétisme en 1995 est respectivement de l'ordre de 38,4 % et 33,3 %.³⁷

Tableau 8 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

	1960	1971	1982	1994
Hommes				
Ensemble	78	63	51	41
Urbain	58	39	30	25
Rural	85	76	68	61
Femmes				
Ensemble	96	87	78	67
Urbain	88	68	57	49
Rural	99	98	95	89

Source : Direction de la statistique / MPEP, IS/1996 P128

- Indicateur N° 9 : Habilitation de la femme

Questions à considérer :

Cet indicateur permet d'évaluer ce que savent les élèves des droits des femmes, leurs rôles au sein de la société et leur contribution dans la réalisation du développement national. Que "les droits des femmes font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels de la personne humaine. Les femmes doivent avoir le droit, au même titre que les hommes, d'acquérir, de posséder et de vendre des biens et des terres, d'obtenir des crédits, de négocier des contrats en leur nom et pour leur propre compte et d'hériter.

L'indicateur sera aussi utilisé pour évaluer les connaissances des élèves en ce qui concerne le statut de la femme, les obstacles juridiques à sa pleine participation à la vie publique et politique. L'éducation des femmes contribue largement à l'amélioration du statut de la femme et de ses conditions socio-économiques. Les enfants dont les mères sont mieux instruites ont généralement de meilleures chances de survie. Elles doivent être associées au processus d'élaboration de politiques et de prise de décision à tous les stades et dans tous les domaines de développement. Leurs chances de participer à la vie productive doivent égaler celles des hommes,

37 - MEN / Direction de la stratégie et des études et de la planification " Diagnostic du secteur de l'enseignement fondamental ", document pour la préparation du plan de développement économique et social 1999/2003, décembre 1998, P13.

elles doivent pouvoir accéder à l'autonomie financière et percevoir un revenu autrement que par des emplois traditionnels ”.³⁸

Tableau 9 : Evolution des effectifs des femmes parmi le personnel enseignant et administratif et de service de l'enseignement public

Ensemble	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	%Accroissement
Enseignants	166.599	171.611	176.155	181.208	186.129	191.342	196.149	3,0 %
Dont femmes	57.669	59.649	61.226	62.573	64.307	65.615	67.658	2,9 %
% femmes	34,6 %	34,8 %	34,8 %	34,5 %	34,5 %	34,3 %	34,5 %	-
Per. Adm & serv.	56.765	59.814	62.619	65.770	68.107	69.618	60.456	1,1 %
Dont femmes	17.255	18.310	19.350	20.191	20.837	20.856	17.117	- 0,2 %
% femmes	30,4 %	30,6 %	30,9 %	30,7 %	30,6 %	30,0 %	28,3 %	-
Tot. personnel	223.364	231.425	238.774	246.978	254.236	260.960	256.605	2,5 %
Dont femmes	74.944	77.959	80.576	82.764	85.144	86.501	84.775	2,2 %
% femmes	33,6 %	33,7 %	33,7 %	33,5 %	33,5 %	33,1 %	33,0 %	-

Source : Ministère de l'Education Nationale – DSEP / DES – 1997-98

Enfin, ils doivent savoir que “ les hommes ont un rôle clef pour éliminer la contrainte et la violence à l'égard des femmes, en tant que législateurs, juges, officiers de police, prestataires de services de planification familiale, enseignants, maris et pères, ils doivent participer aux efforts déployés pour extirper les causes culturelles de ce problème, qui sont profondément enracinées. Ils doivent à cet effet être prêts à remettre fondamentalement en question la façon dont ils se voient eux mêmes comme hommes et la façon dont ils voient les femmes ”.³⁹

- Indicateur N° 10 : Population et développement durable

Questions à considérer :

La notion du développement durable correspond au souci non seulement de léguer un monde harmonieux aux générations futures, mais aussi de concrétiser les droits de l'homme, de mettre fin à la pauvreté et d'améliorer la qualité de la vie dès aujourd'hui. Le développement doit être soutenu aussi bien que durable. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire i) d'adopter un large éventail de mesures dans tous les domaines, politique, économique, budgétaire, sanitaire, environnement, éducatif et social, ii) de mobiliser tous les acteurs (Ministères, ONG, secteur privé, société civile..).

Cet indicateur permet d'évaluer si les élèves sont capables de :

- Connaître la notion de la “ durabilité ”, et de saisir que la croissance démographique a des effets importants sur la gravité des problèmes environnementaux ;
- Savoir que l'équilibre entre les besoins (individuels/collectifs) et les ressources naturelles est menacé par l'augmentation non planifiée de la population et de ses besoins ;
- Savoir que certains ressources sont limitées : ce sont notamment la terre ou l'eau ou des ressources naturelles. Le rendement durable impose de ne pas dépasser un volume maximal, comme dans le cas de la pêche en mer ;
- Prendre conscience des limitations actuelles de la production de l'eau potable, des denrées alimentaires, des matières minérales, des combustibles et de l'énergie ;

38 - Louise LASSONDE “ Les défis de la démographie : Quelle qualité de vie pour le xxi siècle ?, Edition La découverte 1996, P41.

39 - FNUAP “ Etat de la population mondiale ”, mai 1997, P43.

- Savoir prendre des mesures individuelles pour limiter la consommation d'énergie et de matière (éteindre les lumières inutiles, régler les appareils de chauffages, ne pas laisser couler l'eau des robinets, éviter tous les gaspillages) ;
- Savoir éliminer les ordures, manier l'emploi des détergents, le réglage des appareils de chauffage, les moteurs de voiture de façon à réduire au maximum les pollutions ;
- Proposer des mesures destinées à assurer l'équilibre entre les réserves disponibles et les besoins ;
- Apprendre à produire autrement et à consommer mieux en objectivant ses besoins réels et / ou analysant les systèmes de consommation et de production.

Le tableau ci-après donne une idée sur l'objectif de l'utilisation des indicateurs qualitatifs et les résultats attendus pour mesurer l'impact des programmes EMP sur les connaissances, les attitudes et les comportements des élèves :

**Secteur formel / Tableau 10 : Indicateurs qualitatifs d'évaluation
des connaissances, attitudes et comportements en EMP**

N°	Indicateur qualitatif	Eléments de base de l'indicateur (aspects pédagogiques)		
		Connaissances	Attitudes	Comportements
QLE.1	Dynamique de la population et conséquences	- Connaître le fonctionnement du système démographique et les éléments de l'évolution d'une population : nuptialité, natalité, mortalité et mobilité spatiale. - Comprendre les facteurs jouant sur l'accroissement de la population et les incidences de cet accroissement.	Sont préoccupés par les implications et les conséquences d'un accroissement rapide de la population.	Participent à des activités portant sur des questions concernant l'accroissement de la population, aux programmes relatifs à la population, etc....
QLE.2	Santé en matière de reproduction	1. Anatomie et physiologie de base de la reproduction chez l'être humain 2. Changements biologiques, émotionnels à la puberté 3. Comment survient une grossesse / circonstances optimales ?.	Comprennent que les changements liés à la puberté sont normaux. Sont favorables à un comportement responsable en matière de reproduction.	Résistent aux pressions exercées sur eux pour qu'ils soient sexuellement actifs ; évitent les grossesses pendant la scolarité s'ils sont sexuellement actifs. Utilisent des contraceptifs s'ils sont sexuellement actifs.
QLE.3	MST et VIH/SIDA	4. Connaître les MST et le VIH/SIDA 5. Identifier les principaux types et comprennent leurs conséquences sur l'individu, la collectivité et la société 6. Connaître les modes de transmission, les implications et les différentes méthodes de protection 7. Savoir les lieux d'obtention des soins de santé.	Veillent à ne pas être infectés par le VIH/SIDA et ont de la compassion pour ceux qui sont infectés par le virus. Sont favorables aux activités sexuelles sans risques, s'ils sont sexuellement actifs sont favorables à l'abstinence.	Résistent aux pressions exercées sur eux pour qu'ils soient sexuellement actifs. Pratique l'abstinence / ont des rapports sexuels sans risques, utilisent les soins de santé appropriés.
QLE.4	Planification familiale	a) Connaissent les moyens contraceptifs et les méthodes (traditionnelles / modernes) de leur utilisation et l'espacement des naissances. b) Comprennent, pourquoi il faut planifier les grossesses, savent que la procréation est une option et connaissent les conséquences des grossesses précoces. c) Connaissent les principes et aspects pratiques de la maternité sans risques/ les pratiques dangereuses dans ce domaine.	Sont favorables au report de la première grossesse / à la planification familiale. Utilisent les services pré et postnataux appropriés.	Utilise des contraceptifs s'ils sont sexuellement actifs.

QLE.5	Vie familiale	<p>Comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comment la dimension de la famille contribue à l'accroissement de la population et affecte le bien-être de la famille, - les rôles et les responsabilités des membres de la famille, - les implications du mariage, de l'âge de mariage et du mariage précoce. 	<p>Sont favorables à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une famille peu nombreuse. - au partage de la responsabilité à la maison et pour ce qui est de la santé en matière de la reproduction. <p>Résistent aux pressions exercées sur eux pour qu'ils se marient jeunes.</p>	<p>Assument les responsabilités qui leur incombent au sein de la famille, hors de toute partie prise dans la mesure du possible.</p> <p>Repoussent l'âge de leur mariage.</p>
QLE.6	Rôles des hommes	<p>Connaissent que les hommes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter la femme et la jeune fille en tant qu'égal à l'homme, - assumer activement leurs responsabilités parentales, et avoir un comportement responsable en matière de sexualité et de procréation notamment en ce qui concerne la planification familiale, la santé prénatale, maternelle et infantile, la prévention des MST, VIH/SIDA. - gérer d'une manière commune les revenus de la famille et contribuer à ces revenus. 	<p>Sont favorables à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les droits des filles et des femmes, et les considérer comme des droits de la personne humaine, - encourager la liberté de choix en matière de procréation, - reconnaître que l'émancipation des femmes ne les menace pas et qu'elle est au contraire un moyen d'améliorer la famille et la société. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la promotion des femmes dans tous les domaines de la vie : au foyer, dans les décisions relatives à la procréation, à l'école, sur le lieu de travail, dans la vie politique, au parlement et dans la gestion des affaires publiques. - prendre des décisions positives visant l'élimination de la violence à l'encontre des femmes.
QE.7	Genre (sexospécificité)	<p>Sont capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître l'équité, l'égalité et la justice entre les sexes. - connaître les droits des filles et des femmes et égalité des chances - les rôles stéréotypés féminins - comprendre les relations entre les sexes et les rapports de force. 	<ul style="list-style-type: none"> - Croient à l'équité entre les sexes, les garçons sont prêts à écouter les opinions des femmes/filles. - Sont favorables : * à l'éducation des filles/femmes : aux yeux de la loi, d'accès à l'emploi et aux ressources, aux droits en matière de reproduction etc...à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes. * à une image féminine non stéréotypée * à la participation des femmes à la prise de décision au sein de la famille et d'autres niveaux. 	<p>Les garçons estiment les opinions de femmes/filles et en tiennent compte. Soutiennent l'égalité des chances pour les hommes et les femmes et l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, traitant l'autre sexe avec justice.</p> <p>Sont capables de reconnaître et critiquer les stéréotypes féminins dans les journaux, les manuels scolaires et la vie quotidienne. Assument les responsabilités qui leur incombent au sein de la famille, hors de toute partie prise dans la mesure du possible.</p>

QLE.8	Scolarisation et alphabétisation	<p>Sont capables de connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la scolarisation de la fille est un droit. - l'écart qui existe entre les filles et les garçons sur le plan de l'éducation. - l'importance de la scolarisation de la fille joue un rôle déterminant dans l'amélioration de la santé de la famille. - l'éducation renforce la confiance et l'estime en soi, et permet à la fille de participer à la vie active. 	<p>Croient que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éducation est un facteur de promotion sociale - l'éducation permet aux filles d'améliorer leur qualité de vie et de jouir d'un avenir sain. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la scolarisation des filles et les aider à poursuivre leurs études scolaires - Participer aux campagnes de mobilisation sociale destinées à la promotion de la scolarisation de la fille - Plaidoyer pour la scolarisation de la fille auprès de leurs pairs et membres de la famille.
QLE.9	Habilitation de la femme	<p>Reconnaître que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éducation et l'alphabétisation des femmes sont les voies principales pour améliorer les conditions socio-économiques des femmes. 	<p>Croient que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éducation et l'instruction sont nécessaires pour que les femmes puissent se démarquer et participer pleinement au développement. - les femmes ont des droits socio-économiques, sanitaires et politiques 	<ul style="list-style-type: none"> - réaffirmer leurs engagements envers la promotion du statut des femmes. - contribuer aux efforts déployés pour l'élimination de toutes les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.
QLE.10	Population et développement durable	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissent les liens entre : 2. population et ressources 3. population et environnement 4. population et facteurs socio-culturelles. 5. population et développement durable 6. - Identifier les problèmes environnementaux au niveau mondial et national. 7. comprendre la notion de la durabilité. 	<p>Sont favorables que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la croissance non planifiée de la population est un facteur qui contribue à la dégradation de l'environnement. - certains ressources naturelles sont limitées (eau, terres fertiles, forêts ...) - la croissance économique et la protection de l'environnement vont de pair avec la lutte contre la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> - encourager les initiatives visant la promotion du développement local et national. - adopter un comportement rationnel et responsable vis-à-vis des questions d'environnement.

4.2. Le sous-système secteur non formel (para-scolaire)

Comme nous l'avons souligné dans le cadre conceptuel de cette partie, il est caractérisé par la multiplicité des intervenants (Départements ministériels et ONG...) et par la diversité des thèmes IEC. Nous avons retenu dans ce premier travail les cinq thèmes suivants : Santé de la reproduction, planification familiale, santé maternelle et infantile, MST/VIH-SIDA, Mass-média.

A partir de cette thématique, 49 indicateurs ont été identifiés en tant qu'outils nécessaires aux responsables de l'exécution des projets IEC et aux chercheurs pour mesurer l'impact et évaluer les changements spécifiques observés chez les groupes cibles au niveau des comportements, des pratiques, des normes et des valeurs collectives.

La liste des thèmes et indicateurs proposés dans ce secteur est loin d'être exhaustive. D'autres thèmes qui constituent à l'heure actuelle, tant au niveau national que régional, des domaines prioritaires pour la réalisation d'un développement durable, peuvent être ajoutés, à savoir :

- Education et alphabétisation, Protection de la famille ;
- Droits de l'enfant ;
- Statut de la femme ;
- Pauvreté, protection de l'environnement et développement durable ;

Tableau 11 : Indicateurs relatifs à la santé de la reproduction

N°	Indicateur	Objectif (usage)	Source des données
Santé de la reproduction			
IS1	% des hommes, femmes et adolescents qui connaissent les questions clés relatives à la santé reproductive.	Mesurer l'impact de l'IEC et des autres facteurs pouvant contribuer à augmenter le niveau des connaissances en matière de santé de la reproduction.	Ministère de la Santé : enquêtes, (CAP) DHS, MEN, MPEP, études socio-culturelles.
IS2	% des hommes, femmes et adolescents qui sont capables de citer au moins un lieu et/ou un centre où ils peuvent obtenir des services de la SR.	Mesurer l'impact des programmes IEC, en vue de savoir si les besoins non satisfaits sont attribués à une faible connaissance des services de la santé de la reproduction.	Ministère de la Santé : enquêtes, (CAP) DHS, études socio-culturelles.
IS3	% des hommes, femmes et adolescents qui expriment des attitudes visant la promotion des aspects clés de la sexualité et de la santé reproductive.	Mesurer l'impact de l'IEC et des autres facteurs pouvant contribuer à un développement positif des attitudes à l'égard des questions de la sexualité et de la santé reproductive.	Ministère de la Santé : enquêtes, (CAP) DHS, MEN, MPEP, MJS, études socio-culturelles.
IS4	% des hommes et des femmes ayant discutés avec leurs partenaires et durant une période donnée les questions de la santé reproductive.	Mesurer l'impact de l'IEC et des autres facteurs pouvant contribuer à promouvoir la prise de décision, un facteur clé pour encourager le genre, l'équité et l'égalité dans la santé de la reproduction.	Ministère de la Santé : enquêtes, (CAP) études socio-culturelles.
IS5	% du personnel formé qui offrent des services de counselling en matière de santé reproductive.	Mesurer l'étendue de l'accès aux services de counselling en matière de santé reproductive	Ministère de la Santé : enquêtes (CAP) DHS).
IS6	% des clients qui ont bénéficiés du counselling relatif aux questions durant une période donnée.	Mesurer l'intensité du counselling en matière de santé de la reproduction.	MS, MDSEFP, MJS, O NG
IS7	% de matériel IEC relatif à la thématique de la santé reproductive.	Mesurer et évaluer la validité du matériel IEC utilisé par les stratégies de dissémination des messages.	MS, MEN, MDSEFP, MJS, O NG
IS8	% des prestataires de services formés en counselling de la santé reproductive ou en communication interpersonnelle.	Mesurer les capacités effectives en matière de counselling et communication interpersonnelle.	MS, MDSEFP, MJS O NG
IS9	Existence d'une stratégie nationale d'IEC pour appuyer le programme SR.	Mesurer l'engagement de l'IEC pour la mise en œuvre du programme national.	MS, Départements ministériels des secteurs formel et non formel, ONG
Planification familiale			
IS10	L'indice synthétique de fécondité (ISF)	Mesurer l'impact de la stratégie nationale de population	MS, enquêtes (DHS), MPEP
IS11	Taux de prévalence contraceptive des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans (urbain / rural / national)	Mesurer le succès du programme de la planification familiale	MS, enquêtes (DHS), MPEP
IS12	% des auditoires qui peuvent citer au moins une méthode contraceptive quelconque (traditionnelle / moderne).	Mesurer le niveau de connaissances concernées par la planification familiale.	MS, enquêtes (DHS), MPEP

Planification familiale (Suite)			
IS13	% des auditoires qui sont capables de citer un lieu où il y a des services de planification familiale.	Mesurer le niveau de connaissances relatives aux sources d'obtention des services de la planification familiale.	MS, enquêtes (DHS), MPEP
IS14	% des auditoires qui ont reconnu l'utilisation de moyens contraceptifs.	Connaître le degré de conviction et la réaction des groupes cibles ayant pratiqué une méthode contraceptive.	MS, enquêtes (DHS), MPEP
IS15	% des auditoires qui n'ont jamais utilisé des moyens contraceptifs.	Déterminer les causes qui expliquent que certains couples n'utilisent pas les moyens contraceptifs.	MS, enquêtes (DHS), MPEP
IS16	% d'utilisation de méthodes contraceptive masculines par rapport aux utilisateurs de moyens contraceptifs.	Identifier les besoins des hommes en matière d'information et de services dans le domaine de la SR.	MS, enquêtes (DHS), MPEP
IS17	Taux de couverture en services de santé reproductive fournie à des groupes spéciaux vulnérables ou désavantagés.	Identifier les groupes sociaux défavorisés et/ou marginalisés pouvant bénéficier des services de planification familiale.	MS, enquêtes (DHS)
IS18	% des femmes qui ont des besoins non-satisfaits en matière de planification familiale	Identifier les besoins non-satisfaits en planification familiale (espacer les naissances ou ne plus vouloir d'enfants).	MS, enquêtes (DHS), ONG
IS19	% de prestataires de services formés en counselling et en communication interpersonnelle	Connaître les capacités sanitaires formées et impliquées dans l'exécution du programme national de planification familiale.	MS, enquêtes (DHS), ONG
IS20	% du personnel médical, para-médical et administratif chargés de l'exécution des activités du programme de PF.	Connaître les effectifs des capacités sanitaires et leurs habiletés et compétences dans le domaine de la planification familiale.	MS, enquêtes (DHS)
IS21	% du total budget (ressources financières) alloué aux programmes de planification familiale.	Connaître l'importance la part consacré dans le budget d'Etat au financement des activités du programme national de la planification familiale.	MS, budget du gouvernement
Santé maternelle et infantile			
IS22	Taux de mortalité maternelle (urbain, rural /national)	Mesurer les progrès réalisés en matière de santé maternelle.	MS, enquête DHS / PAPCHILD
IS23	% des femmes enceintes bénéficiant de services de santé maternelle et qui expriment leur satisfaction des soins prénatals, des services délivrés et des soins post-natals.	Connaître la qualité de services de santé, et faire une idée sur l'accueil du personnel médical consacré aux femmes enceintes	MS, enquête DHS / PAPCHILD, ONG
IS24	% des soins prénatals et assistance à l'accouchement (urbain, rural et national)	Connaître les services de santé de base fournis aux femmes enceintes (maternité sans risque).	MS, ONG
IS25	Nb. des accoucheuses (traditionnelle / qualifiée) (urbain, rural et national)	Connaître les efforts déployés dans le domaine de formation d'un personnel de santé qualifié.	MS
IS26	Nb. et structures d'accouchement (unités) (urbain, rural et national)	Mesurer la capacité d'accueil des structures sanitaires (hôpitaux, centres de santé).	MS
Santé maternelle et infantile (Suite)			
IS27	Taux d'avortement des femmes âgées de 15 à 49 (urbain, rural et national)	Estimer le volume des avortements et connaître l'opinion et la perception des femmes sur le recours à cette pratique.	MS, enquêtes sanitaires et démographiques.
IS28	Nb. de Centres de santé maternelle et infantile	Connaître l'infrastructure nécessaire pour satisfaire les besoins	MS

	Rural / Urbain	sanitaires des femmes et des enfants.	
IS29	Taux de mortalité néonatale par sexe F/M et milieu de résidence U/R	Connaître les progrès pour faire baisser la mortalité infantile.	MS, enquêtes santé/population
IS30	Taux de mortalité post-natale par sexe F/M et milieu de résidence U/R	” ” ”	” ”
IS31	Taux de mortalité infantile par sexe F/M et milieu de résidence U/R	” ” ”	” ”
IS32	Taux de mortalité juvénile par sexe F/M et milieu de résidence U/R	” ” ”	” ”
IS33	Taux de mortalité infanto-juvénile par sexe F/M et milieu de résidence U/R	” ” ”	” ”
IS34	Taux de couverture vaccinale des enfants (12-23 mois)	Mesurer le succès du programme national d'immunisation	MS, enquêtes santé/population
IS35	Espérance de vie à la naissance (par sexe F/M -Urbain / rural)	Mesurer le progrès socio-économique et les inégalités entre les deux sexes.	MS, MPEP.
MST/VIH-SIDA			
IS36	% des adolescents (15–19ans) informés sur les MST/VIH-Sida.	Identifier les connaissances, croyances, attitude et le comportement des adolescents vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles VIH/SIDA	MS, MEN, enquêtes et études socio-culturelles
IS37	% des adolescents qui utilisent un moyen de prévention des MST/VIH-Sida.	Mesurer l'impact de l'IEC sur l'utilisation des préservatifs et des contraceptifs par les adolescents	MS, enquêtes et études socio-culturelles
IS38	% d'auditoires connaissant au moins deux méthodes pour la prévention contre les MST/VIH-Sida.	Mesurer le degré de connaissances concernant les moyens de prévention.	MS, enquêtes et études socio-culturelles
IS39	% des adolescents, hommes-femmes qui ont discuté avec leurs partenaires les questions des MST/VIH-Sida.	Mesurer les changements d'opinion et le degré d'acceptabilité chez les partenaires (adolescents / couples) de discuter ensemble les questions de population en général et la santé reproductive y compris les MST/VIH en particulier.	Enquêtes (CAP/DHS) et études socio-culturelles
IS40	Nb. de campagnes d'information et de sensibilisation destinées aux adolescents, hommes et femmes sur MST/VIH-Sida. - Niveau national - Niveau urbain - Niveau rural	Identifier les activités d'information et de vulgarisation et mesurer l'efficacité et le succès des campagnes organisées.	MS, MEN, MC, ONG

Tableau 12 : indicateurs de mass-médias

N°	Indicateurs	Objectif (Usage)	Source des données
MEDIA			
IM1	Nombre de programmes, matériels écrits et audiovisuels produits et utilisés dans des campagnes de sensibilisation de la population : <ul style="list-style-type: none"> - Programmes de Radio (national/régional) - Programmes de télévision - Télé-conférences - Articles de journaux et de magazines - Présentations folkloriques - Représentations théâtrales 	Mesurer i) le niveau et la fréquence des campagnes médiatisées de sensibilisation de la population aux questions de développement durable, ii) les efforts déployés au niveau national par le programme IEC pour mobiliser les citoyens à assumer leur rôle d'acteurs démographiques et soutenir la politique de population. MC, MPEP, enquêtes CAP	MC, MPEP, enquêtes CAP
IM2	Fréquence des campagnes médiatiques en appui aux programmes de SR/PF/Genre/ développement durable : <ul style="list-style-type: none"> - seulement à l'occasion d'un événement international la journée mondiale: de la population, de la femme, de la santé, de l'environnement, du Sida... - une fois chaque semaine - une semaine chaque mois - un mois chaque année - jamais. 	Mesurer le succès d'IEC/Plaidoyer et le degré d'appui des activités à travers les programmes médiatiques axés sur les campagnes de sensibilisation.	MC, MPEP, enquêtes CAP
IM3	Les niveaux (milieux géographiques) concernés par le plaidoyer et les programmes de mobilisation de la population : <ul style="list-style-type: none"> - National, régional, provincial, local, ville, village, quartiers, maisons... 	Mesurer le degré de l'acceptabilité de la population des campagnes de sensibilisation, et identifier les nouveaux besoins (messages à disséminer).	MS, MPEP, MC, CSP, ONG

IM4	Types de matériel audiovisuel d'appui utilisé dans la promotion des activités IEC/Plaidoyer : - Affiches (Posters), dépliants, diapositives, transparents, cassettes- audio, cassettes vidéo, films éducatifs, Caravane audiovisuelle mobile...	Connaître les différents types de matériel audiovisuel utilisé par les différents acteurs et les espaces géographiques couverts par les campagnes d'IEC/Plaidoyer.	MS, MEN, MC, CSP, ONG
IM5	% d'études produites sur l'image de la femme dans les médias (écrits et audiovisuels).	Mesurer l'importance accordée à la question de la femme dans les médias et analyser le type des thèmes et la qualité des messages disséminés.	MC, ISIC, enquêtes...
IM6	% de bulletins et périodiques publiés sur : - le statut de la femme, la femme et développement durable, - la santé de la reproduction, - le genre, équité et égalité entre les sexes - stratégies et politiques de population	Mesurer l'importance accordée à l'information et la sensibilisation des citoyens aux questions de population.	Départements ministériels (MCAE, MEN, MS, MPEP, MSEFP, SEE, MIDH, MJ, ...), ONG.
IM7	% des animateurs de programmes de télévision, de stations de radios sensibilisés aux questions de : SR, Genre, habilitation de la femme, développement durable...	Connaître les effectifs du personnel des médias formés dans le domaine IEC/Plaidoyer.	MC, ISIC,
IM8	% de journalistes (journaux, magazines) sensibilisés (H/F) aux questions de : SR, Genre, habilitation de la femme, développement durable...	Connaître les effectifs du personnel des médias formés dans le domaine IEC/Plaidoyer.	MC, ISIC,
IM9	% de capacités nationales formées dans les domaines : - population et développement : SR/PF/Genre/habilitation de la femme, environnement, pauvreté et développement durable... - Média/relations publiques et communication - Production de programmes (Radio/Télévision) - Conception, planification, exécution et suivi d'un programme IEC - Evaluation d'un programme IEC.	Mesurer i) les pré-requis, les connaissances et les habiletés des capacités nationales liés à la mise en œuvre des activités IEC/Plaidoyer, ii) les capacités des journalistes à produire des articles de population : SR/Genre/Habilitation de la femme, environnement, pauvreté...	Départements ministériels du secteur formel et non formel.

4.3. Le sous-système secteur de Plaidoyer

-Indicateurs relatifs au degré de conscientisation à l'égard des questions de population et de développement durable

L'objectif essentiel du plaidoyer, est d'exercer une influence sur les législations ayant traits aux questions de population, sur la santé de la reproduction et sur les politiques et programmes, ainsi que le développement d'un climat favorable à l'institutionnalisation des politiques de population. En réalité, le but d'IEC est d'introduire des changements positifs au niveau des connaissances, attitudes, croyances, valeurs, comportements et normes. L'utilisation de l'IEC/Plaidoyer en tant que deux composantes qui se complètent dans un cadre législatif et un climat politique adapté, est de promouvoir le choix individuel et la prise de décision. Les produits du plaidoyer peuvent être présentés sous diverses formes : produits de média (Campagnes multi-médias, Radio, Télévision), la poésie, les chants, le théâtre et le matériel imprimé.

Grâce au plaidoyer le mobilisateur cherche l'appui et l'engagement des acteurs pour améliorer le degré de conscientisation. La décision est entre les mains des décideurs (aux niveaux local et national), des leaders d'opinion, des médias et des organisations non gouvernementales, en d'autres termes de tous ceux qui ont le pouvoir de légiférer ou d'attribuer les ressources humaines financières et matérielles, si recherchées.

L'objectif de l'utilisation de cet indicateur est de mesurer le degré de compréhension des phénomènes démographiques, la nature, les causes et les incidences des mécanismes relatifs à la population, qui affectent l'individu, la famille et les collectivités qui sont affectés par ces derniers et d'adopter des comportements responsables susceptibles d'améliorer la qualité de la vie.

Les indicateurs retenus dans ce sous-système de plaidoyer sont au nombre de 24. Treize de ces indicateurs seront utilisés pour l'existence, l'application des mesures et législations relatives à l'IEC/Plaidoyer.

Tableau 13 : Indicateurs de plaidoyer

N°	Indicateur	Objectif (usage)	Source des données
IP1	Nb. des ONG dans une période donnée impliqués dans la mise en œuvre des interventions au sein des communautés.	Mesurer l'intensité de la participation des ONG dans les activités IEC dans des communautés sélectionnées.	Rapports des évaluations des ONG, MAEC, MJS, enquêtes sur le travail associatif
IP2	Nb. de campagnes d'IEC dans une période donnée qui utilisent les masses-média modernes ou les médias du folklore traditionnel.	Mesurer la participation des communautés des indigènes dans la mise en œuvre des interventions d'IEC dans les communautés sélectionnées.	MC, ISIC, MPEP , CSP
IP3	Nb. de campagnes destinées aux hommes, femmes et adolescents dans des périodes bien déterminées.	Mesurer l'intensité des initiatives IEC destinées aux auditoires pour les influencer.	MS , MEN, ONG
IP4	Type de médias utilisés dans les programmes de la santé reproductive.	Vérifier les moyens de promouvoir la qualité des médias de la SR.	MS, MC, ISIC
IP5	Nb. de matériels (écrits et audiovisuels) imprimés et produits dans la campagne d'IEC la plus récente.	Mesurer la diversité du matériel des mass-médias utilisées dans une campagne donnée.	MS, MC, MEN
IP6	Nb. d'Organisations non Gouvernementales impliquées activement dans les programmes de plaidoyer relatifs à la santé de la reproduction.	Mesurer le degré d'implication des ONG dans le programme de plaidoyer.	Rapports des évaluations des ONG, MPEP, CSP, MAEC/DCM
IP7	% du budget total de la santé consacré à la santé de la reproduction.	Indique le succès du plaidoyer et permet d'avoir une idée de l'engagement des décideurs vis-à-vis des questions de la santé reproductive.	MS, MPEP
IP8	% de contribution du Gouvernement, secteur privé, ONG, et des donateurs internationaux dans le budget de la santé reproductive.	Indique le succès du plaidoyer et permet d'avoir une idée de l'engagement des décideurs vis-à-vis des questions de la santé reproductive.	MS, ONG, secteur privé
IP9	% du budget de la santé reproductive alloué à l'information, l'éducation, la communication et le plaidoyer	Se faire une idée sur l'importance attachée à la promotion des activités IEC/Plaidoyer dans le domaine de la santé reproductive.	MS, MPEP, ISIC
IP10	% des décideurs et responsables sensibilisés et/ou informés sur les questions d'environnement	Se faire une idée sur le soutien que peuvent fournir les décideurs à la réalisation de la stratégie et du PANE	SEE, PNUE, FNUAP
IP11	Nombre d'ONG impliqués dans des activités de sensibilisation pour la protection de l'environnement.	Mesurer le rôle que jouent les ONG dans la sensibilisation des populations aux questions de l'environnement	SEE, ONG, PNUE, FNUAP

Tableau 14 : Mesures et législations relatives à l'IEC/Plaidoyer

N°	Indicateur	Source des données
IL1	Existence d'un document sur le plan ou la stratégie IEC/Plaidoyer pour appuyer la politique de population	MPEP (CSP) MS, MEN
IL2	Existence des législations pour soutenir les activités IEC/Plaidoyer intégrées dans le programme national de population.	MPEP (CSP)
IL3	Existence d'une stratégie de coordination dans le domaine IEC/Plaidoyer - Niveau national - Niveau régional	MPEP (CSP), Départements ministériels
IL4	Existence d'un document de la déclaration de la politique de population	MPEP (CSP)
IL5	Existence d'un système de coordination intersectorielle en matière d'IEC	MAEC, MPEP
IL6	Existence de rapports pour la dissémination des messages des plans d'action et des recommandations des grandes conférences internationales (CNUED, CDH, CIPD, Beijing, CIDS, CEDAW..)	MAEC, MPEP
IL7	Existence d'une stratégie nationale ou d'une déclaration sur : - la promotion de la femme, la protection de la famille - les droits des enfants (y compris la traite des fillettes), les enfants abandonnés, les enfants des rues et les handicapés.	MAEC, MSDEFP
IL8	- Existence d'un plan d'action pour l'intégration de la femme au développement - Existence d'un rapport national sur la femme	MSDEFP SEPSFE
IL9	Existence des lois / textes sur la scolarisation obligatoire des enfants âgés de 7 ans	MEN
IL10	Existence d'une stratégie nationale de mobilisation sociale pour la promotion de la scolarisation de la fille - milieu rural / urbain	MEN, MJ, MDH
IL11	Existence de rapports et/ou publications relatives à la convention de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme.	MDH, MAEC
IL12	Existence de mesures d'accompagnement pour la protection de l'environnement	SSE, MEN, MC
IL13	Existence d'un plan national et/ou une stratégie pour la protection de l'environnement et le développement durable Existence d'un Plan d'Action National pour l'Environnement (P.A.N.E)	SEE, MPEP, CSP

Conclusion

Dans plusieurs pays où l'IEC a été considérée comme un outil de renforcement de la politique nationale de population, la détermination adéquate des produits et l'identification de l'impact accompagnant les opérations connaît encore des insuffisances. Les indicateurs les plus répandus pour mesurer les succès réalisés par les programmes et les stratégies IEC/Plaidoyer sont dans la quasi-totalité des cas basés sur les campagnes organisées, le nombre des bénéficiaires, les moyens écrits et audiovisuels distribués et parfois le volume des connaissances acquises.

Par ailleurs, les indicateurs qui mesurent le degré de la mobilisation sociale, le changement des croyances, des attitudes et des comportements ne sont pas constamment tenus en considération. L'étude d'évaluation réalisée par le FNUAP en 1994 dans 15 projets (Afrique, Asie, Amérique latine et caraïbe) a démontré l'ampleur des difficultés dans l'évaluation des résultats des programmes IEC, due au manque notoire de données statistiques et des indicateurs de suivi appropriés.

L'expérience menée au Maroc dans le domaine IEC depuis les années 80⁰ n'échappe pas à cette règle. L'évaluation de certains projets ont montré que les activités IEC sont souvent perçues comme des interventions qui se limitent à une utilisation ponctuelle de campagnes d'information et à la production de supports audio-visuels, et qu'elles n'ont pas toujours été accompagnées par des changements de perception et de compréhension des questions clés de population. Elles ne sont pas adéquatement intégrées dans la stratégie nationale de population, en raison de l'absence d'un système de coordination, d'une analyse de besoins (recherches socio-culturelles) et plus particulièrement d'un système de suivi et d'évaluation.

Aujourd'hui plus que jamais, ces indicateurs sont devenus des outils indispensables à la conception, à l'ajustement ou à la révision des stratégies IEC/Plaidoyer. Ces stratégies jouent un rôle fondamental caractérisé par la mobilisation des décideurs, des leaders d'opinion, des acteurs de la société civile, des citoyens et la création d'un climat favorable à la réalisation des objectifs de la politique nationale de population.

Références bibliographiques

- Stephen Viederman “Vers une définition plus large de l'éducation en matière de population”, in Revue International des sciences sociales, Volume XXVI, n° 2 1974, PP 340-352.

- UNESCO “L'Education en Matière de Population : une perspective contemporaine”, Etudes et documents N° 28, 1978 PP 149

- UNESCO “L'éducation en matière de population”, Bulletin du Bureau International de l'Education, N° 265, Octobre-Décembre 1992, PP 84.

- UNESCO “L'Education en Matière de Population et la formation des enseignants : Guide pratique”, Section de l'EMP, Division de l'égalité des chances en matière d'éducation et des programmes spéciaux, Paris 1984, PP 161.

- Margaret Gallagher “ Becoming aware : human rights and the family ”, UNESCO 1985, P130.

- Phillis Tilson Piotrow, D.Lawrence Kincade, Jose G.Rimon II and Ward Rinehart “ Health communication : lessons from family planing and reproductive health ” , Under the auspices of the center for communication programs / Johns Hopkins school of public Health, 1997, P307.

- Institut de l'UNESCO pour l'Education “ Education en Matière de Population ”, in Revue internationale de pédagogie, Volume 39 N° 1-2, Mars 1993 PP 157.

Gayl D.Ness with Meghan V.GOLAY “ Population and strategies for national sustainable Development ” a guide to assist national policy makers in linking population and environment in strategies for national sustainable Development, UNFPA / IUCN, EARTHSCAN publications Ltd, London 1997, PP 145.

- Abdelghani MAROUFI “ Elaboration d'une stratégie IEC en matière de population : Approche théorique ” (en arabe), in Symposium Maghrebien sur l'Informaton, l'éducation et la communication en matière de population, Ministère de l'Education Nationale/Maroc, Imprimerie Al Maarif El Jadida / Rabat, 1997 PP 90-102.

- M.J.Seiks, Uyen Luong, Delia R.Iqbal Q. “ Ensemble d'indicateurs spécifiques permettant d'évaluer l'impact des programmes d'Education en Matière de population ”, Rapport Technique N° 33, FNUAP, Février 1996, P107.

- FNUAP “ Les problèmes démographiques : Dossier d'information ”, Juillet 1990, P19.

-Elizabeth Jelin “ Family, household and gendre relatons in Latin America ”, UNESCO 1991PP 216.

- UNFPA “ Women Population and the Environment ”, Mach 1992, PP 19.

Brigitte Crabbé / Marie-Luce Delfosse et autres “ Les femmes dans les livres scolaires ”, Pierre Mardaga, Bruxelles 1985, PP317.

- Adel Rahim Omran “ Family Planing in the legacy of Islam ”, UNFPA 1998, PP 284.

- Louise Lassonde “ Les défis de la démographie : Quelle qualité de vie pour le XXIe siècle ? La Découverte, Paris 1998, PP 224.
- Jyoti SHANKAR SINGH “ Creating a new consensus on population ” Earthscan publications Ltd, London, 1998 pp 215
- Jacques VERIERRE “ Les politiques de population ” PUF, 1ère édition, PP 207
- “ Populations et développements : une approche globale et systémique ” sous la direction de MICHEL LORIAUX, Bruylant-Académia, Louvain-La-Neuve/Belgique, 1998 PP582
- Julie Da Vanzo, david M.Adamson “ La planification familiale dans les pays en développement ”, in Population Matters, Dossier Thématique, Rand 1998 P7.
- Nations Unies “ Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement ” en Français, 18 Octobre 1994, PP170.
- United Population Fund (UNFPA) “ Indicators for population and reproductive health programmes ”, Technical and policy division, October 1998, PP76.
- PNUD “ Rapport mondial sur le développement humain ”, 1991 et 1998.
- Ministère de la Prévision Economique et du Plan / CERED “ Les indicateurs sociaux ” 1996.

- Personnel administratif	- Le nombre de responsables des bureaux pédagogiques du 1er cycle de l'Enseignement Fondamental - Le nombre des Directeurs des écoles du 1er cycle de l'Enseignement Fondamental I et II.	- Rapports des évaluations annuelles (1991/1997) - Rapports finaux des projets : 1991/1997	
	- Le nombre d'animateurs des activités socio-éducatives culturelles et artistiques du 1er cycle E.F et du Secondaire (Animateurs des clubs EMP)	- Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN.	
- Formation des enseignants	élèves-instituteurs des Centres de Formation des Instituteurs - Elèves professeurs des ENS / CPR	-Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN.	
- Personnel enseignant	- Le nombre d'instituteurs du 1er cycle de l'E. Fondamental - Le nombre de professeurs du 2ème cycle de l'E. Fondamental - Le nombre de professeurs de l'Enseignement Secondaire et Technique.	- Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN.	
N° 3 / Le nombre d'élèves sensibilisés en EMP	Le nombre et le pourcentage des élèves qui ont bénéficiés des cours de l'éducation en matière de population et des élèves n'ayant pas bénéficiés de cette éducation.	- Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN.	
- Elèves de l'enseignement public	- élèves du 1er cycle de l'Enseignement Fondamental - élèves du 2ème cycle de l'Enseignement Fondamental - élèves de l'Enseignement Secondaire et Technique	-Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN.	
- Le nombre d'établissements scolaires	- Le nombre des écoles et des établissements de formation des enseignants où se sont déroulés des activités EMP.	- Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN.	
N° 4 / Le nombre de matériels d'enseignement des questions EMP	- Le nombre de matériel (écrit et audiovisuel) produit dans le cadre de chaque projet ainsi que les problèmes de distribution.	- Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN	
- La qualité du matériel d'enseignement	- La pertinence et l'utilité du matériel, la validité du contenu et des messages à diffuser auprès des groupes cibles.	- Rapports annuels - Rapports finaux des projets réalisés par le MEN	

- Indicateurs qualitatifs			
La dynamique de la population et ses conséquences	La dynamique de la population est l'ensemble de changements qui affectent un ensemble humain spatialement défini. Elle recouvre des questions comme l'évolution de la taille de la population, le taux d'accroissement de la population, les taux de natalité et de mortalité, ainsi que les migrations et leur interaction avec le développement socio-économique, l'urbanisation, l'environnement, les besoins en matière de services sociaux...	- RGPH (1960, 1971, 1982, 1994) - Enquêtes démographiques, monographies régionales, les indicateurs sociaux ... - Enquêtes santé / population : ENPS I 92, ENPS II 95, PAPCHILD 97	
La population totale	Il y a deux types de population totale : * la population de fait qui englobe toutes les personnes présentes dans une localité donnée * la population légale est égale à la population de fait, augmentée des personnes temporairement absentes de leur résidence, et diminuée des personnes de passage dans la localité ou le territoire étudié.	RGPH, enquêtes démographiques	
Accroissement naturel	L'accroissement naturel et la variation de l'effectif d'une population durant une période, résultant de la balance des naissances et des décès : $A = N - D$	RGPH, registre d'Etat civil	
Taux d'accroissement de la population	Le taux d'accroissement de la population est le taux avec lequel une population augmente (ou diminue) durant une année donnée en raison de l'augmentation naturelle et de la migration nette exprimée en pourcentage de la population de base. Le taux d'accroissement se calcule comme suit : Naissances de l'année t - Décès de l'année + Migration nette . K <hr/> Population totale en milieu de l'année t	RGPH, enquêtes démographiques	
Le temps de doublement de la population	Le temps de doublement de la population est le temps nécessaire pour que la population d'une région ou d'un pays évalué à la date 0 double ses effectifs. La méthode utilisée pour estimer le temps de doublement consiste à diviser 70 par le taux d'accroissement exprimé en pourcentage : <hr/> Taux d'accroissement annuel de la population	RGPH, enquêtes démographiques	

	Un pays ayant un taux d'accroissement constant de 1% doublerait sa population en 70 ans, avec une croissance de 2%, il faudrait 35 ans et avec une croissance de 3%, 23ans.		
Taux brut de nuptialité	Le rapport des mariages d'une année x à la population moyenne de cette année, et plus, généralement, rapport des mariages d'une période au nombre correspondant de personnes-années durant la période.	RGHP, enquêtes démographiques	
Indice synthétique de fécondité (ISF)	Le nombre d'enfant(s) mis au monde par une femme, si durant sa vie féconde, elle devait être soumise à une fécondité particulière décrite par ses taux de fécondité par âge.	RGPH, ENPS I et II (92/95) PAPCHILD / 97	
Taux de fécondité (générale) par âge	Le nombre moyen de naissances (s) par année vécue (durant la période d'observation) par les femmes de cet âge.	RGPH, ENPS I et II (92/95) PAPCHILD / 97	
Taux brut de reproduction	Le nombre de fille (s) mise (s) au monde par une femme ayant atteint 50 ans si à chaque âge elle devait connaître la fécondité d'une année donnée.	RGPH (1960, 1971, 1982, 1994)	
Taux brut de mortalité (TBM)	Le rapport des décès d'une année à la population moyenne de cette année.	RGPH (1960, 1971, 1982, 1994)	
Taux de mortalité infantile (TMI)	Le rapport du nombre de décès (les décès fœtaux non compris) entre la naissance et le premier anniversaire au cours d'une année au nombre total des naissances au cours de la même année.	RGPH, ENPS I et II (92/95) PAPCHILD / 97	
Taux de mortalité maternelle (TMM)	Le rapport des décès causés par la mortalité maternelle durant une période au nombre des naissances durant cette période.	RGPH, ENPS I et II (92/95) PAPCHILD / 97	

Espérance de vie à la naissance (E0)	Le nombre moyen d'années de vie d'une personne prise à la naissance. C'est un bon indice résumé des conditions de mortalité d'une génération ou d'une période.	RGPH, enquêtes démographiques	
Pyramide des âges	Un graphique qui représente la composition d'une population par âge et par sexe (H/F).L'allure générale de cette pyramide révèle le type de structure d'âges et le régime démographique auquel appartient cette population.	RGPH (1960, 1971, 1982, 1994) et projections de la population.	
Population jeune	Une population est considérée comme jeune lorsqu'elle comporte une forte proportion de personnes appartenant aux jeunes tranches d'âges qui est en général le résultat d'une fécondité élevée.	RGPH (1960, 1971, 1982, 1994) et projections de la population.	
Génération	Cohorte particulière constituée des personnes nées durant une période donnée, généralement l'année civile.	RGPH (1960, 1971, 1982, 1994) et projections de la population.	
Le vieillissement de la population	Croissance rapide des classes âgées par rapport à d'autres classes, ce n'est donc pas dans la croissance absolue du nombre des personnes âgées que ce phénomène se traduit mais dans l'élévation de leur pourcentage dans l'ensemble de la population.	RGPH (1960, 1971, 1982, 1994) et projections de la population.	
Rapport de dépendance	Faisant apparaître la charge que représente pour la population active une fraction donnée ou la totalité de la population inactive, généralement définie par les classes d'âge 0-14 ans et 65 ans et plus.	” ” ”	

<p>Transition démographique</p>	<p>La transition démographique est un phénomène inéluctable, universel dans son principe. C'est le passage d'un état d'équilibre à forte fécondité et mortalité à un autre état d'équilibre à faible mortalité et fécondité, après un certain délai et parallèlement à un processus de développement socio-économique ou de modernisation.</p> <p>On distingue quatre grandes phases dans la croissance naturelle d'une population :</p> <p>Phase 1 : la natalité et la mortalité sont toutes deux élevées en quasi-équilibre même si l'on a des fluctuations conjoncturelles, la croissance de la population est alors faible.</p> <p>Phase 2 : avec l'amélioration de la santé, la mortalité baisse, mais sans déclin de la fécondité. Cela conduit à une sensible accélération de la croissance démographique et à une augmentation rapide de la population.</p> <p>Phase 3 : elle est caractérisée par une chute de la fécondité et de la natalité due au développement économique, à l'urbanisation, l'éducation, qui conduisent à un changement de normes et de pratiques vis-à-vis du mariage, de la fécondité, de l'enfant, la taille de la famille, la croissance ralentit alors peu à peu.</p> <p>Phase 4 : enfin la natalité rejoint quasiment la mortalité à de faibles niveaux. La croissance de la population devient quasi nulle si elle n'est pas négative.</p>	<p>“ La population ” Dominique TABUTIN / 1992</p>	
--	---	---	--

<p>Santé en matière de reproduction</p>	<p>L'Organisation mondiale de la santé (OMS), par santé de la reproduction, entend le bien-être général, tant physique que mental et social, et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. La santé de la reproduction englobe donc tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son système.</p> <p>La conférence internationale sur la population et le développement (CIPD/1994), a constitué une importante étape pour sa légitimation, par santé en matière de reproduction, on entend par santé en matière de reproduction, le bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. Cela suppose donc qu'une personne peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et libre de faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire.</p> <p>Cette dernière condition implique qu'hommes et femmes ont le droit d'être informés et d'utiliser la méthode de planification familiale de leur choix, ainsi que d'autres méthodes de leur choix de régulation des naissances qui ne soient pas contraires à la loi, méthodes qui doivent être sûres, efficaces, abordables et acceptables, ainsi que le droit d'accéder à des services de santé qui permettent aux femmes de mener à bien grossesse et accouchement et donnent aux couples toutes les chances d'avoir un enfant en bonne santé.</p>	<p>MS (enquêtes santé /population : ENPS I et II (92/95) PAPCHILD / 97</p>	
--	--	---	--

<p>N°3/ Infections sexuellement transmissibles et VIH/SIDA</p>	<p>Le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) est causé par le virus de l'immunodéficience Humaine (VIH) qui attaque et détruit certains globules blancs du corps. La personne affectée développe une certaine déficience immunitaire qui l'expose à toute une série de maladies infectieuses et mène à terme, à la mort. Par la connaissance des MST, et notamment du VIH/SIDA, on entend la connaissance de leurs modes de transmission, des symptômes de l'infection et des moyens de protections contre ces maladies. Ont une attitude positive les groupes-cibles qui préfèrent opter pour un comportement responsable, dans un souci de protéger leur santé. Il y a de principales façons de prévenir la transmission de la maladie a) le changement des comportements sexuels (en prônant par exemple l'abstinence, la monogamie et les rapports sexuels sans pénétration) et b) l'utilisation des préservatifs.</p>	<p>FNUAP, Etude technique N°28 1996</p>	
<p>N°4 / Planification Familiale</p>	<p>Divers synonymes sont utilisés pour exprimer le concept de planification familiale, notamment régulation des naissances, parenté planifiée, parenté responsable, plan familial, planning familial, planification de la famille, limitation des naissances, contrôle des naissances, ...etc. D'une manière générale ces termes (souvent tirés de l'anglais) qui n'ont pas la même signification définissent un même comportement à savoir l'effort fait par les couples pour déterminer volontairement l'échelonnement des naissances et la taille de la famille.</p> <p>Trois aspects importants qui caractérisent la planification familiale : i) la liberté de choix, ii) l'espacement des naissances iii) l'auto-contrôle des naissances. En effet la planification familiale peut avoir une orientation anti-nataliste ou pro-nataliste.</p> <p>La planification familiale se présente avec un caractère individuel puisque pratiquée au niveau de l'individu ; subjectif puisque liée aux préférences des personnes à l'égard des méthodes contraceptives et des dimensions de la famille ; rationnel, dans la mesure où il y a conviction que la reproduction peut être contrôlée. Elle est cependant également empreinte d'un caractère social, dans la mesure où les normes individuelles du comportement procréateur sont fortement influencées par des normes sociales.</p>	<p>FNUAP, Etude technique N°28 1996</p>	
<p>N° 5 / Vie familiale</p>	<p>Par "vie familiale", on entend tout ce qui touche au mariage, au rôle parental, aux rôles, relations et responsabilités des membres de la famille, aux façons de répondre aux différents besoins de ces derniers et au bien-être général de la famille. Si</p>	<p>FNUAP, Etude technique N°33 1996</p>	

	<p>l'on veut comprendre comment les familles contribuent à la prospérité générale des collectivités et des nations, il est essentiel de comprendre d'abord que la famille est l'unité de base de la société. Les notions de mariage, de dimension de la famille, de parenté responsable de qualité de la vie de famille font souvent partie de cette vaste définition.</p>		
N° 6 / Rôles des hommes	<p>L'expression "rôle des hommes" est utilisée comme appellation générale qui englobe les différentes façons dont les hommes sont partie prenante en ce qui concerne les problèmes et les programmes relatifs à la santé de la reproduction, les droits en matière de reproduction et le comportement procréateur. Les rôles des hommes en matière de santé de la reproduction présente deux aspects principaux :</p> <p>la façon dont les hommes acceptent les besoins, choix et droits de leur partenaire en matière de la santé de la reproduction et font connaître leur appui à cet égard ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • le comportement procréateur et sexuel des hommes. <p>Les hommes ont un rôle décisif à jouer dans le processus d'instauration de l'égalité entre les sexes car, dans la plus part des sociétés ce sont eux qui exercent l'essentiel du pouvoir dans presque tous les domaines.</p> <p>Les hommes ont besoins d'information, de conseils et de services sur un large éventail de problèmes et de questions afférents à la santé de la reproduction. Nombre d'hommes sont mal informés sur l'anatomie masculine et féminine, les méthodes contraceptives, la prévention des MST et du Sida, ainsi que sur les soins de santé liés à la grossesse et l'accouchement dont les femmes ont besoin.</p>	FNUAP, Etude technique N°28 1996	

N ° 7 / Genre (Sexo-spécificité)	<p>Ce concept porte sur au moins six catégories de sujets, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les rôles sexo-sociaux (les rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes) ; 2) l'analyse des distinctions fondées sur le sexe (notamment de la façon dont les politiques et programmes affectent différemment les hommes et les femmes) ; 3) les relations entre les sexes (les relations entre les hommes et les femmes déterminées par le processus de socialisation) ; 4) l'égalité entre les sexes (l'absence de discrimination du point de vue des respectives, du statut et du traitement – par exemple face à la loi, l'égalité d'accès aux services sociaux, à l'éducation, de la possibilité d'obtenir un salaire égal pour un travail égal, etc...) ; 5) l'équité entre les sexes (le partage égal des avantages et des responsabilités sociaux entre les hommes et les femmes) ; et 6) l'autonomisation des femmes (la possibilité pour les femmes de gérer leur propre vie, de faire des choix en matière de fécondité, d'avoir accès aux ressources et services et de les gérer, de disposer des moyens d'existence sûrs, d'accéder à l'éducation et aux ressources économiques, de partager les responsabilités aux niveaux des tâches ménagères, de ne pas rencontrer d'obstacles à leur pleine participation à la vie familiale et publique, de renforcer leur confiance en soie, etc...) 		
N° 8 / scolarisation de la fille et alphabétisation de la femme	<p>8.1- Scolarisation de la fille : on entend par scolarisation de la fille que le système éducatif d'un pays donné doit garantir à toutes les filles l'accès à l'école, et leurs offrir les mêmes chances que les garçons et quel que soit le milieu de résidence (urbain / rural), pour accéder au savoir, à l'emploi, à la culture et à la modernité.</p>	MEN, FNUAP	
	<p>8.2- Alphabétisation de la femme : l'analphabétisme de la femme, est un phénomène universel qui touche les femmes âgées de 15 ans et plus. Le taux d'analphabétisme est élevé dans presque tous les pays en voie de développement ce qui est la conséquence des très faibles possibilités d'accès à l'enseignement offertes aux femmes. Des taux élevés d'analphabétisme s'accompagnent presque toujours d'importantes différences entre les femmes et les hommes. Dans les pays où prévaut un fort analphabétisme, le taux pour les femmes de 15 à 24 ans est au moins de 25 points supérieurs à celui observé pour les hommes du même âge.</p>	MEN, FNUAP	

Taux brut de scolarisation (TBS)	<p>Cet indicateur donne une idée globale sur l'effectif scolarisé par rapport à la population en âge de scolarisation. Il se calcule de la manière suivante :</p> $\frac{\text{Effectif scolarisé d'un cycle donné (tous âges confondus) à l'année T}}{\text{Population en âge officiel d'être scolarisée dans le cycle de l'année T}}$	MEN, Statistiques scolaires 1998/1999	
Taux net de scolarisation (TNS)	<p>Le taux net de scolarisation présente l'effectif des élèves scolarisés à un cycle donné et qui appartiennent au même groupe d'âge par rapport aux enfants du même âge. Il se calcule comme suit :</p> $\frac{\text{Effectif scolarisé en âge officiel d'être scolarisé dans le cycle de l'année T}}{\text{Population du même groupe d'âge à l'année T}}$	MEN, Statistiques scolaires 1998/1999	
Taux spécifiques de scolarisation	$\frac{\text{Effectif scolarisé d'un âge donnée}}{\text{Population du même âge}}$		
Taux brut d'inscription (TBI)	<p>Cet indicateur est utilisé pour mesurer le nombre brut des élèves inscrits dans un niveau d'enseignement donné.</p> $\frac{\text{Effectifs des inscrits dans un niveau donné (tous âges confondus) année T}}{\text{Population de référence d'âge du niveau donné à l'année T}}$	MEN, Statistiques scolaires 1998/1999	

<p>N° 9 / Habilitation (promotion) de la femme</p>	<p>Les droits des femmes et des fillettes font inaliénablement et indissociablement parties des droits universels de la personne humaine. Les femmes doivent avoir le droit, au même titre que les hommes, d'acquérir, de posséder et de vendre des biens et des terres, d'obtenir des crédits, de négocier des contrats en leur nom et pour leur propre compte et d'hériter.</p> <p>Les obstacles juridiques à la pleine participation des femmes à la vie politique et publique doivent être éliminés. Elles doivent être associées au processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions à tous les stades et dans tous les domaines du développement.</p> <p>Tous les formes de discrimination professionnelles à leur endroit doivent être supprimées ; cela concerne l'embauche, les revenus, l'accès aux régimes de sécurité sociale et la sécurité de l'emploi. Pour leur permettre de concilier leur rôle reproductif, l'allaitement et l'éducation des enfants avec l'exercice d'un emploi, diverses mesures doivent être mises en place dont : l'assurance maladie, la sécurité sociale l'aménagement de garderies et de locaux d'allaitement sur les lieux de travail, la création des jardins d'enfants, l'emploi à temps partiel, les congés parentaux rémunérés et les horaires variables.</p> <p>Les femmes doivent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes les concernant. Elles doivent recevoir une éducation leur permettant de satisfaire leurs besoins fondamentaux et d'exercer leur droits. Leurs chances de participer à la vie productive doivent égaler celles des hommes, elles doivent pouvoir accéder à l'autonomie financière et prévoir un revenu autrement que par des emplois traditionnels.</p>	<p>CERED, Départements ministériels</p>	
---	--	---	--

<p>N° 10- Le développement humain durable</p>	<p>10.1- Environnement : Comme pour le concept de développement, il y a une variété de définitions qui sont plus ou moins statiques ou dynamiques. Aucune parmi celles proposées n'est vraiment satisfaisante, car aucune ne peut contenir toute l'extension du concept. A titre d'exemple, en voici quelques-unes :</p> <p>“ Le système physique et biologique extérieur au sein duquel vivent l'homme et les autres organismes ”(PNUE, 1988).</p> <p>“ Un système dynamique composé de deux sphères ou sous-systèmes (les éléments naturels et les éléments humains) en interactions réciproques constantes et variables, dans le temps, dans l'espace, selon les cultures ” (D.Tabutin, 1995).</p> <p>“ l'environnement est un système dynamique défini par les interactions physico-chimiques, biologiques et culturelles, perçues ou non, entre l'homme, les autres être vivants et tous les éléments du milieu, qu'ils soient naturels, transformés ou créés par l'homme ” (L.Goffin, 1998).</p>	<p>SEE, PNUD, PNUE</p>	
	<p>10.2- Développement humain : Le développement humain est un concept large et général, son objectif principal tel que défini dans le premier Rapport sur le Développement Humain / 1990, est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre et ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et jouir des libertés humaines, économiques et politiques.</p>	<p>PNUD, FNUAP, PNUE, Départements ministériels</p>	
	<p>10.3- L'indicateur de développement humain : L'indicateur de développement humain (IDH) a été présenté pour la première fois dans le Rapport mondial sur le développement humain de 1990. L'IDH est une moyenne pour chaque pays. Il ne révèle pas les disparités entre les différents groupes sociaux économiques ou régionaux, mais il groupe des indicateurs comme l'espérance de vie, les résultats obtenus en matière d'enseignement et les indicateurs de revenus pour donner une mesure composite du développement humain. Depuis lors de nombreuses améliorations ont été introduites au niveau de la mesure des phénomènes et de nouveaux indicateurs ont été créés comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateur sexo-spécifique de développement humain (ISDH) -Indicateur de liberté humaine (ILH) -Indicateur de liberté politique (ILP) -Indicateur de la pauvreté humaine (IPH) -Indicateur de participation de la femme (IPF) 	<p>PNUD, FNUAP, PNUE, Départements ministériels</p>	

	<p>10.4- Calcul de l'indice du développement humain (IDH) :</p> <p>L'indice du développement humain est un outil qui permet de mettre en lumière la manière dont le développement se répercute sur le bien être social et la qualité de vie de la population. Ainsi défini, le développement ne se mesure pas au seul revenu. Les rapports du PNUD de 1990 et 1999 proposent une nouvelle mesure du développement, l'indicateur composite de développement humain (IDH), regroupant trois indicateurs : la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, mesuré par un indicateur combinant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus), et le niveau de vie, mesuré d'après le PIB réel par habitant (exprimé en PPA, ou parité de pouvoir d'achat). L'IDH est obtenu en trois étapes. La première consiste à définir une mesure du manque dont un pays souffre dans chacune des variables de base.</p> <p>L'espérance de vie (X1), le taux d'alphabétisation (X2) et (le logarithme) du PIB par habitant (X3). Des valeurs minimale et maximale sont déterminées pour chacun de ces éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espérance de vie à a naissance : 25 ans – 85 ans • Alphabétisation des adultes : 0 % - 100 % • Taux combiné de scolarisation : 0% - 100 % • PIB réel par habitant (PPA) : 100 PPA- 40.000 PPA <p>Tous les indicateurs qui entrent dans la composition de l'IDH se calculent selon la formule générale suivante :</p> <p>Valeur réelle X_i - valeur minimale X_i</p> $\text{Indicateur} = \frac{\text{Valeur maximale } X_i - \text{valeur minimale } X_i}{\text{Valeur maximale } X_i - \text{valeur minimale } X_i}$ <p>Si par exemple, l'espérance de vie à la naissance est de 65 ans dans un pays donné, la valeur de l'indicateur d'espérance de vie de ce pays sera :</p> $E0 = \frac{65 - 25}{85 - 25} = \frac{40}{60} = 0,667$	<p>Rapport mondial sur le développement humain : 1991, 1992, 1996, 1997 et 1998.</p>	
--	---	--	--

	<p>10.5- Le développement humain durable : Le concept du développement humain durable constitue la synthèse de la pensée du développement qui, dans les années soixante était principalement axée sur le revenu par habitant, dans les années soixante-dix sur les indicateurs sociaux, dans les années quatre-vingt sur les dimensions politiques, puis, dans les années quatre-vingt –dix englobait les problèmes de durabilité de l'environnement.</p> <p>Le développement humain durable est un développement qui ne génère pas seulement la croissance économique, mais également la répartition d'une façon équitable ; qui ne fait pas seulement croître la productivité, mais également l'emploi, qui ne construit pas seulement des structures, mais aussi des systèmes de gestion durables ; qui n'importe pas seulement un savoir, mais tire aussi partie de la sagesse traditionnelle ; qui n'enseigne pas seulement des outils, mais équipe aussi la population afin qu'elle puisse exprimer tout son potentiel, qui ne fournit pas seulement un filet de sécurité, mais invite les gens du pouvoir de participer aux décisions qui affectent leur vie, qui ne fait pas qu'exploiter les ressources naturelles, mais les renouvelle également ; qui ne pourvoit pas seulement aux besoins d'aujourd'hui, mais aussi à ceux des générations futures.</p> <p>Le développement humain durable doit être :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- un développement centré sur les personnes ; 2- un développement qui élargit l'éventail des possibilités et le sauvegarder pour les générations futures ; 3- un développement respectueux de l'environnement ; 4- un développement participatif respectueux des droits humains fondamentaux ; 5- un développement qui renforce et crée des capacités nationales ; 6- un développement qui implique une nouvelle coopération internationale ; 7- un développement en faveur des pauvres et des femmes ; 8- un développement qui utilise les technologies de pointe ; 	<p>Rapport mondial sur le développement humain : 1991, 1992, 1996, 1997 et 1998</p>	
--	---	---	--

<p>N° 11 / La qualité de vie (QV)</p>	<p>Le concept de la qualité de vie apparaît pour la première fois dans les années soixante-dix en tant qu'outil de mesure non déterminé. Ce concept est très complexe et est souvent interprété différemment par des hommes différents en relation avec leur milieu socio-culturel et religieux, préférences personnelles et leur propre philosophie de la vie.</p> <p>La conception de la qualité de vie dépend essentiellement de la culture et des valeurs intériorisées. Plusieurs tentatives ont été faites pour définir la qualité de vie et le point de départ était soit des évaluations subjectives et individuelles, soit les critères utilisés par les enquêtes nationales. On entend par qualité de vie que chaque individu a le droit de vivre une vie satisfaisante, c'est à dire le degré de satisfaction que devrait atteindre l'individu dans tous les différents aspects de sa vie.</p> <p>Ces aspects de la vie peuvent être : matériels (le niveau de vie) mentales, émotionnels et spirituels.</p> <p>* Les facteurs matériels : le revenu et sa distribution, la nutrition, la santé, le logement, l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile, l'environnement, les produits de consommation, les écoles, les hôpitaux, les services de santé, le transport, l'assainissement ...</p> <p>* Les facteurs socio-psychologiques et spirituels : L'amour, le mariage, les enfants, la famille élargie, le temps libre, la satisfaction vis-à-vis de la fonction, l'éducation, la situation dans la société, l'assurance contre le vieillissement, la sécurité, la justice, les droits de l'homme, la liberté de religion, la liberté de choisir.</p> <p>La qualité de vie ne se mesure pas par le revenu par tête, ni par le niveau de santé et d'éducation.</p> <p>Mais trois indicateurs qui contribuent ensemble à produire la qualité de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mortalité infantile • l'espérance de vie • l'analphabétisme <p>le produit final de ces trois indicateurs est un indice numérique (quantitatif) qui va de 0 à 100 et qui mesure la qualité de vie.</p>	<p>CERED, Départements ministériels</p>	
--	---	---	--

Tableau 2 : Evolution des intensités des indicateurs sélectionnés pour le suivi et l'évaluation de la politique de population

Intitulé de l'indicateur	Date de référence (période)								Source des données	Observation
	1981-1986		1987-1991		1992-1996		1997-2001			
N° 1 / Importance de l'appui apporté au programme EMP	GVT \$ US	FNUAP \$ US	GVT \$ US	FNUAP \$ US	GVT \$ US	FNUAP \$ US	GVT \$ US	FNUAP \$ US		
Projet MOR/80/P11 Intégration de l'EMP dans l'enseignement primaire et secondaire	267.370	525.628	-	-	-	-	-	-	FNUAP : documents des projets MOR/87/PO2 MOR/87/PO3 - Rapport final du projet MOR/87/PO4 (1994)	
Projet MOR/87/P02 Intégration de l'EMP dans le 1er cycle de l'enseignement fondamental	-	-	290.085	493.801	-	-	-	-		
Projet MOR/87/P03 Intégration de l'EMP dans de l'enseignement secondaire	-	-	268.355	373.043	-	-	-	-		
Projet MOR/87/P04 Intégration des études de population dans le profil de formation des conseillers en planification de l'éducation	-	-	410.904	342.945						
Projet MOR/92/P02 Intégration de l'EMP dans les centres de formation des enseignants	-	-	-	-	799.618	203.467	-	-		Analyse du programme de population au Maroc durant la période 1992/1996 FNUAP/Juin 1996

Intitulé de l'indicateur	Date de référence													Source des données	Observation
N°2 : Formateurs et enseignants formés en EMP															
Année	1986	1987	1988	1989	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999		
MOR/80/P11															
Nb. Activités	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Nb. Formés	1425	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
														Rapport final du projet MOR/80/P11 UNESCO / PARIS 1986.	Les activités sont variées : séminaires, ateliers, séries de journées d'information, conférences-débats, symposium... Les groupes cibles qui ont bénéficié de la formation : Inspecteurs, les membres des cellules de conception, professeurs-formateurs, maîtres d'application, enseignants du 2ème cycle de l'enseignement fondamental, animateurs des clubs socio-éducatifs, directeurs des écoles chefs de bureaux du préscolaire représentants des départements ministériels, responsables des activités IEC/EMP, ONG...

MOR/87/P02 Nb. Activités Nb. Formés	- -	31 1226	92 3678	61 2452	41 2450	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	Programme de coopération FNUAP Maroc 1987/91	
MOR/87/P03 Nb. Activités Nb. Formés	- -	15 600	23 907	23 907	149 8881	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	” ”	
MOR/87/P04 Nb. Activités Nb. Formés	- -	5 192	7 344	6 307	2 214	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	Rapport final MEN/FNUAP NOV.1994	
MOR/92/P02 Nb. Activités Nb. Formés	- -	- -	- -	- -	- -	7 167	8 209	12 328	21 390	1 33	- -	- -	- -	MEN Rapport final du projet Oct.1997	
MOR/93/P05 Nb. Activités Nb. Formés	- -	- -	- -	- -	- -	- -	47 2320	86 2930	11 600	14 830	- -	- -	- -	MEN Rapport final du projet Mai 1997	
MOR/93/P06 Nb. Activités Nb. Formés	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	4 220	1 60	2 80	- -	- -	- -	MEN Rapport final du projet Juin 1997	
MOR/93/P09 Nb. Activités Nb. Formés	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	12 440	109 4568	9 268	- -	- -	- -	MEN Rapport final du projet Juillet 1997	
MOR/97/P02 Nb. Activités Nb. Formés	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	1 60	- -	4 216	Rapport de l'état d'avancement du projet Janvier 1999	
Total	36 1.425	51 2.018	122 4.929	90 3.666	192 11.545	7 167	55 2.529	114 3.918	142 5.618	26 1.211	1 60	- -	4 216		Nb. activités 840 Nb. formés 37.302

Intitulé de l'indicateur	Intitulé du document	Nb.exemplaires	Groupes-cibles	Date de référence	Sources des données	Observation
N° 4 Matériels d'enseignement des questions EMP						
Projet MOR/80/P11	Dossiers pédagogiques 3 films vidéo (17 minutes) 36 Diapositives EMP 1 guide méthodologique EMP 1 livre de référence: L'EMP au Maroc . Arabe . Français	19 60 1.500 6.000 6.000 6.000	Inspecteurs CFI, E.Secondaire Inspecteurs et enseignants " " " " " " " " "	1984 1983 1984 1986 1986 1986	MEN / Unité EMP " " " " " " " " "	
<u>1er cycle Enseignement Fondamental</u> - Projet MOR/87/P02	1 guide de référence en EMP 4 affiches 1 dépliant	12.000 24.000 50.000	Inspecteurs et enseignants Enseignants et élèves " " "	1991 1991	MEN – Direction de l'E.Primaire	
- Projet MOR/93/P09	Réimpression du guide en EMP 2 études de population 1 rayonnement de l'EMP de l'école sur son milieu 1 lexique des concepts de population	40.000 24.000 12.000 12.000	Inspecteurs et instituteurs	1996 1996 1996 1996	MEN – Direction du 1er cycle de l'Enseignement Fondamental	Le rayonnement de l'EMP de l'école sur son milieu est une enquête réalisée dans trois provinces.

<u>2ème cycle Enseignement Fondamental</u> - Projet MOR/87/P03	Réimpression du livre de référence : L'EMP au Maroc	3.500	Inspecteurs et enseignants	1990	MEN / Direction de l'Enseignement Secondaire	
	La grille du curriculum multidisciplinaire 2ème CEF.	4.500		1990		
- Projet MOR/93/P05	<u>Leçons audio-visuelles</u> (cassette.V)		Inspecteurs et enseignants	1997	MEN / Direction de l'Enseignement Secondaire	
	. Sciences naturelles	6.200		1997		
	. Géographie	6.200		1997		
	. Education islamique	6.200		1997		
	. Langue arabe	6.200	1997			
. Education féminine	6.200					
<u>Dossiers socio-économiques</u> Régions de : Sud, Tensift, Centre, Nord-Ouest, Centre-Nord, Centre- Sud, l'Oriental.	28.000	Inspecteurs et enseignants	1997		„ „	Chaque dossier a été produit en 4.000 exemplaires
Total		260.579				

Intitulé de l'indicateur	Intitulé du document	Nb. exemplaires	Groupes-cibles	Date de référence	Sources des données	Observation
Etablissements de formation des enseignants Projet MOR/92/PO2 Centres de formation des instituteurs (CFI)	Modules d'auto-formation : - La population et l'eau - Population et migration - Dossier de formation des formateurs	7.000 7.000 1.000	Elèves instituteurs	1997 1997 1997	Direction de la Formation des Cadres : Rapport de la tripartite finale du projet MOR/92/PO2	
Centre National de Formation des inspecteurs de l'Enseignement (CNFIE)	Modules d'auto-formation : - La croissance démographique dans le monde - Croissance démographique, structures de population dans les pays du Maghreb et leur impact spatial - L'urbanisation dans le monde - Croissance de la population et son impact sur l'équilibre environnemental au Maroc - L'eau - L'énergie - La reproduction humaine - Les infections sexuellement transmissibles - La condition de la femme - Les relations familiales - Le guide EMP	1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000 1.000	Elèves inspecteurs de l'enseignement fondamental	1997 1997 1997 1997 1997 1997 1997 1997	Direction de la Formation des Cadres : Rapport de la tripartite finale du projet MOR/92/PO2	

Centres Pédagogiques Régionaux (CPR)	Modules d'auto-formation : - La migration - L'allaitement maternel - consommation et budget familial - Effets de la pollution sur la santé de l'homme - Stratégie et technique de l'intégration de l'EMP	1.000 1.000 1.000 1.000 1.000	Elèves professeurs du 2 CEF	1997 1997 1997 1997 1997	Direction de la Formation des Cadres : Rapport de la tripartite finale du projet MOR/92/PO2	
Ecoles Normales Supérieures (ENS)	Modules d'auto-formation : - Population et organisation de l'espace urbain - L'homme et l'environnement - Action de l'homme sur l'environnement : les pollutions atmosphériques	1.000 1.000 1.000	Elèves professeurs de l'Ens. Secondaire	1997 1997 1997	Direction de la Formation des Cadres : Rapport de la tripartite finale du projet MOR/92/PO2	
Total		34.000				

Tableau 2 : Indicateurs qualitatifs en EMP (suite)

Intitulé de l'indicateur	Date de référence								Sources des données	Observation
	1960	1971	1982	1992	1994	1995	1997	1999		
N° 1 Dynamique de la population										
Population totale (en milliers)	11626	15379	20419	25117	26019	26386	27310	28238	RGPH 60, 71, 82, 94 et projections CERED	
Urbain	3389	5401	8730	12536	13414	13684	14524	15401		
Rural	8326	9977	11689	12581	12659	12702	12786	12837		
Taux d'accroissement de la pop. %	2,5	2,8	2,8	-	2,6	1,9	1,7	1,7	CERED 97	
Taux d'accroissement naturel %	-	27,6	22,0	-	17,1	-	-	15,7	CERED 97	
Rapport de masculinité en %	99,9	100,2	100,2	-	99,0	-	-	99,0	CERED 97	
Structures par grands groupes d'âges										
0-14 ans									CERED 97	
15-59 ans	44,4	45,9	42,2	-	37,0	-	-	33,1		
60 ans et +	51,6	49,4	53,9	-	55,9	-	-	59,7		
	4,0	4,7	3,9	-	7,1	-	-	7,2		
Les femmes d'âge fécond										
Maroc	2600	3343	4.760	-	6.606	-	-	7.720	CERED 97	
Urbain	817	1.258	2.227	-	3.678	-	-	4.572		
Rural	1.783	2085	2.533	-	2.928	-	-	3.148		
Age moyen au premier mariage										
Maroc	17,3	19,6	22,2	24,9	25,8	-	-	-	CERED 97	
Urbain	17,5	20,9	23,8	-	26,9	-	-	-		
Rural	17,2	18,7	20,8	-	24,2	-	-	-		
Indice synthétique de fécondité (ISF)										
Urbain	6,90	5,83	5,43	4,04	3,28	3,31	3,1	-	EOM, RGPH, PAPCHILD	
Rural	7,77	-	4,24	2,54	2,56	2,17	2,37	-		
	9,91	-	6,60	5,54	4,25	4,50	3,87	-		

Taux brut de reproduction	-	-	-	1,95	1,60	1,62	1,46	-	CERED 97	
Taux brut de natalité	52,5	41,10	37,2	28,4	-	26	23,2	21,5	EOM, RGPH 82 / 94, ENPSII, PANEL, CERED	
Taux brut de mortalité	18,7	12,6	7,2	-	6,7	-	6,3	6,3	CERED	
Espérance de vie (EO)	47,0	47,5	-	-	67,9	-	68,8	69,5	CERED	
Quotient de mortalité infantile	149	112	91	57	-	-	36,3	-	ENPSII, PAPCHILD	
Mortalité maternelle	-	631	359	332	-	-	228	-	MS, PAPCHILD	
Population d'âge actif (15-64 ans)										
Maroc	5.986	7.539	10.976	-	14.490	14.934	15.905	16.837	CERED 97	
Urbain	1.870	2.791	5.134	-	8.048	8.400	9.133	9.888		
Rural	4.116	4.802	5842	-	6.442	6.543	6.772	6.985		
Personnes âgées (65 ans et plus) (en milliers)	833	1090	1288	-	1835	1879	1948	2029	CERED 97	

Tableau 2 : Secteur non formel : Santé maternelle et infantile, Information, Education, Communication / Plaidoyer

Intitulé de l'indicateur	Date de référence				Source des données	Observation
	1992-1996		1997-2001			
	FNUAP	GVT	FNUAP	GVT		Contribution
Santé maternelle et infantile						
MOR/90/PO6 Formation et gestion sanitaire	223609	ND	-	-	FNUAP	MS
MOR/92/PO1 Renforcement des sages femmes	760577	523814 4	-	-	„ „	MS
Information, Education et Communication						
MOR/93/PO6 Mise en place et Fonctionnement d'une Cellule de Coordination des activités IEC/EMP	144326	137806	-	-	FNUAP	MEN / DCRC
MOR/90/P01 Jeunesse et Communication	37510	ND	-	-	„ „	AMPF
MOR/93/P10 Jeunesse et Communication traditionnelle et PF	350715	212738	-	-	FNUAP	AMPF
MOR/93/P07 Intégration de l'EMP dans les foyers féminins	592279	154639	-	-	„ „	
MOR/93/P12 Renforcement de l'EMP dans les programmes	846917	106288 45	-	-	„ „	MAAS
MOR/93/P13 MST/SIDA	139323	23711	-	-	FNUAP	MS
MOR/93/P15 Intégration de l'EMP dans les programmes de vulgarisation	345820	154639	-	-	„ „	AMPF
MOR/94/P03 Intégration de l'EMP dans les curricula de la FSE	144158	277113	-	-	FNUAP	FSE
MOR/95/P01 Communication en matière de population (ISJ)	190930	120000	-	-	„ „	ISJ
Santé de la reproduction						
MOR/98/P01 Santé de la reproduction dans 12 provinces	-	-	7431950	ND	„ „	MS / DP
MOR/95/P01 Intégration des concepts de la Santé de la reproduction dans les programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation	-	-	897527	ND	„ „	MSDSEFP / DA
MOR/98/P02 Renforcement de l'EMP dans les programmes de sensibilisation des jeunes	-	-	244747	ND	FNUAP	MJS / DJE
MOR/99/P02 Plaidoyer pour la santé de la reproduction auprès des élus locaux	-	-	20200	ND	„ „	AMPF

Plaidoyer							
MOR/95/P05	Réseau pour le développement durable	-	-	80295	-	FNUAP	SEE
MOR/96/P06	Processus d'Action et de renforcement des capacités (PANE)	-	-	199814	-	»	»
MOR/97/P01	Intégration de la femme dans le développement	-	-	66560	-	»	»
MOR/98/P05	Renforcement des capacités de l'UNFM en vue de la promotion du statut de la femme	-	-	105827	-	FNUAP	UNFM
MOR/98/P07	Femmes et développement : Appui à la Direction de la Coopération Multilatérale	-	-	326980	-	»	»
MOR/98/P08	Renforcement de la communication en matière de population à l'ISIC	-	-	283440	-	»	»
MOR/98/P09	Plaidoyer pour l'égalité entre les deux sexes	-	-	118766	-	FNUAP	ADFM

**Tableau 2 : Secteur non formel Projets de la SR/Plaidoyer
prévus pour la période 1999-2001**

Intitulé de l'indicateur	Date de référence				Sources des données	Observation
	1999-2000		2000-2001			
Santé de la reproduction	FNUAP	GVT	FNUAP	GVT		
MOR/98/PO2 Renforcement de l'EMP dans les programmes de sensibilisation des jeunes	-	-	300000	ND	FNUAP 1999 Projets en pipeline	MJS
MOR/99/P Sensibilisation des élèves adolescents de l'enseignement secondaire et technique à la santé de reproduction	-	-	268000	ND	„ „	MEST
Plaidoyer						
MOR/99/P Environnement	-	-	250000	ND	FNUAP 1999 Projets en pipeline	SEE
MOR/99/P Plaidoyer pour le renforcement des activités de la commission supérieure de la population	-	-	150000	ND	„ „	MEN / DCPEP
MOR/99/P Promotion des droits des femmes	-	-	150000	ND	„ „	MDH
MOR/99/P Harcèlement sexuel	32000	ND	-	-	„ „	AMDF (ONG)
MOR/99/P Promotion de la femme et de la famille à travers la perspective Genre et développement au Maroc	-	-	150000	ND	„ „	SEPSFE

Tableau 2 : Secteur non formel : Information, Education et communication en matière d'environnement

Intitulé de l'indicateur	Date de référence						Source des données	Observation
	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	1999/2004		
							Secrétariat d'Etat Chargé de l'Environnement Bilan et tendances 1999 / 2004.	
N° 10 Développement durable - Activités IEC : Sensibilisation des responsables de gestion des complexes touristiques sur l'utilisation rationnelle de l'eau	0	250	300	370	480	1400		
Appui aux ONG	0	3000	3500	4000	4500	15000		
Programmes de sensibilisation et d'éducation des enfants à l'environ.	870	1060	1210	1360	1500	6000		
Sensibilisation du grand public à la problématique environnementale	950	590	700	870	990	4100		
Information et sensibilisation des décideurs et des acteurs socio-économiques à la prob. environnement	600	800	1100	1250	1450	5200		

Organisation d'un salon bi-annuel de l'environnement	0	1000	0	1500	0	2500		
Partenariat avec les mass- médias	2600	3050	3370	3600	3850	16470		
Sensibilisation de la femme dans le cadre du programme de lutte contre l'alphabétisation	300	320	380	460	540	2000		
Etude sur les CAP des populations en matière d'environnement	1000	0	0	0	0	1000		
Appui au programme de sensibilisation des populations rurales sur les maladies hydriques	200	250	300	350	400	1500		
Appui à la PEGRN et à la promotion des ER et de substitution. Volet ERE	0	300	300	400	0	1000		
Partenariat avec les journalistes	200	240	300	380	500	1620		
Réalisation d'une revue trimestrielle et d'un bulletin mensuel interne	200	240	300	370	450	1650		
Grand Total	6.290	11.100	11.760	14.910	14.660	59.350		

Intitulé de l'indicateur	Date de référence				Source des données	Observation
	1987-1989	1989-1992	1993-1996	1997-2001		
Formation des capacités nationales et matériels didactiques						
MOR/87/P10 Intégration de l'EMP dans les programmes d'alphabétisation à l'Institut National de l'Action Social - Professeurs formateurs de l'INAS - Délégués provinciaux - Instituteurs chargés de l'alphabétisation	15 47 280	- - -	- - -	- - -	MSDSEFP	
MOR/87/P01 Extension de l'EMP dans les Centres Sociaux - Conseillers Pédagogiques - Directrices Régionales - Educateurs des maisons des enfants et des Centres des handicapés	- - -	400 47 200	- - -	- - -	MSDSEFP	
MOR95/P05 Renforcement de l'EMP dans les programmes de la phase complémentaire - Coordonnateurs régionaux - Inspecteurs - instituteurs chargés de l'alphabétisation	49 49 750	- - -	- - -	- - -	MSDSEFP	
MOR/93/P12 Renforcement de l'EMP dans les programmes de post-alphabétisation et aux centres sociaux - Coordinatrices des Centres Sociaux - Cadres de la Direction Centrale - Conseillères et Directrices - Instituteurs chargés de l'alphabétisation	- - - -	- - - -	8 44 400 760	- - - -	MSDSEFP	
MOR/98/P08 Intégration des concepts de la santé de la reproduction dans les programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation - Monitrices des classes d'alphabétisation des 15 Centres Sociaux				300	MSDSEFP	
Support didactique (documents écrits)						
MOR/87/P10 - Livre de la lecture pour tous (Phase complémentaire) Guide du Maître	60.000 1.000	- -	- -	- -	MSDSEFP	
MOR/87/P01 - Livre de la lecture " Nous lisons et nous travaillons " (Phase de base)	-	75.000	- -	- -	MSDSEFP	
MOR95/P05 - La lecture pour tous (Phase complémentaire) - Guide du Maître	- -	- -	60.600 800	- -	MSDSEFP	
MOR/93/P12 - Livre de la lecture la lecture pour tous (Phase complémentaire)(Réimpression)	-	-	121.600	-	MSDSEFP	
MOR/98/P08 - Manuel d'alphabétisation des Centres sociaux - Guide de la Santé de la reproduction - Livre de la lecture de la phase de base - de la lecture de la phase de post-alphabétisation - Guide de post-alphabétisation	- - - - -	- - - - -	- - - -	75.000 1000 100.000 100.000 1.000	MSDSEFP	

**Tableau 2 Secteur informel : Formation des capacités
et matériels didactiques**

Intitulé de l'indicateur	Date de référence					Source des données	Observation
	1993	1994	1995	1996	1997		
Formation des capacités nationales e							
MOR/93/PO6 Mise en place et Fonctionnement d'une Cellule de coordination des activités IEC en EMP - Responsables de l'exécution et du suivi des projets IEC + ONG - Responsables de l'exécution et du suivi des projets IEC au Maroc et dans les pays du Maghreb - Directeurs des projets IEC, ONG, instituts universitaires	40 - 60	40 60 -	- - 60	40 - -	- - -	Ministère de l'Education Nationale Direction de la Coopération et de la promotion de l'Enseignement Privé.	
Matériels didactiques							
- Bulletin de liaison IEC - Actes de symposium sur l'IEC dans les pays du Maghreb - Déclaration de Rabat sur l'IEC dans les pays du Maghreb	N°1 20.000 - -	N°2, 3 20.000 - -	N°4,5 23.000 - -	N°6,7 20.250 - -	N° 8,9 10.000 5.000 5.000	Ministère de l'Education Nationale Direction de la Coopération et de la promotion de l'Enseignement Privé.	Ces documents ont été diffusés auprès de tout les acteurs impliqués dans des activités IEC, à savoir : - Départements ministériels, - Organisations non gouvernementales - Instituts universitaires - Organisations internationales - Organisations internationales spécialisées - Projets IEC/EMP financés par le FNUAP dans la région Arabe.

- Tableau 2 (suite) Indicateurs qualitatifs en EMP :

Intitulé de l'indicateur	Date de référence										Sources des données	Observation	
	N° 3 MST/SIDA												
Année	1960	1971	1982	1987	1991	1992	1994	1995	1997	1999			
Ministère de la santé													
Maladies sexuellement transmissibles	-	-	-	-	50567	103434	142505	150541	189021	-	”	”	”
SIDA													
Nouveaux cas	-	-	-	9	28	30	77	57	62	-	”	”	”
Cas cumulés	-	-	-	10	90	128	249	306	434	-			
N° 4 La planification familiale													
Taux de prévalence contraceptive (%)													
Ensemble	-	-	-	35,9	-	41,5	-	50,3	59	-	ENFPF, ENPS 87, ENPS92, PANEL95 PAPCHILD 97		
Urbain	-	-	-	51,9	-	54,4	-	64,2	66	-			
Rural	-	-	-	24,6	-	31,5	-	39,2	51	-			
Utilisation de la contraception par méthode													
Pilule	-	-	-	64	-	68	-	-	70	-	PAPCHILD 97, CERED 97		
DIU	-	-	-	2,9	-	3,2	-	4,3	10	-			
Condom	-	-	-	0,5	-	0,9	-	1,4	2	-			
Méthode traditionnelle	-	-	-	64	-	68	-	-	70	-			
Méthode longue durée	-	-	-	14	-	15	-	-	15	-			
Stérilisation féminine	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-			
Retrait	-	-	-	3,1	-	2,6	-	-	2,8	-			
N° 5 Vie familiale													
Nombre de ménages (en milliers)													
Ensemble	2426	2740	3419	-	-	-	444	-	4805	-	CERED 1997		
Urbain	801	1024	1594	-	-	-	2530	-	2868	-			
Rural	1625	1716	1825	-	-	-	1915	-	1937	-			
Taille moyenne des ménages													
Ensemble	4,7	5,6	5,9	-	-	-	5,8	-	5,7	-	CERED 1997		
Urbain	4,2	5,2	5,4	-	-	-	5,2	-	5,1	-			
Rural	5,0	5,2	5,4	-	-	-	6,5	-	6,6	-			
% des ménages dirigés par une femme													
Rural Ensemble													
Urbain	11,2	-	15,3	-	-	-	15,4	15,4	15,3	-	CERED 1997		
Rural	14,6	-	18,1	-	-	-	18,4	18,5	19,1	-			
	9,6	-	12,8	-	-	-	11,3	11,0	10,6	-			

- : Données non disponibles

Tableau 2: Indicateurs qualitatifs en EMP (suite)

Intitulé de l'indicateur	Date de référence						Sources des données	Observation
	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1997-98	1998-99		
N° 7 Genre (équité et égalité entre les sexes)								
Personnel administratif du MEN								
Service Central	2.768	4.591	4.720	4.591	2.743	2.522	Sommaire des principes Statistiques du MEN Direction de la stratégie des études et de la planification 1998. Statistiques scolaires / 1998- MEN Mars – 1999	
Dont femmes	1.054	1.031	1.014	1.031	1.042	-		
% femmes	38,1 %	22,5 %	21,5 %	22,5 %	38,0 %	-		
Services Extérieurs							" " "	
Dont femmes	12.148	11.011	11.766	11.011	13.721	13.355		
% femmes	2.507	2.624	2.820	2.624	3124	-		
	20,6 %	23,8 %	24,0 %	23,8 %	22,8 %	-		
Les enseignants du public							" " "	
1^{er} CEF	91.346	94.951	98.487	94.951	113.050	118.378		
Dont femmes	33.779	35.058	36.197	35.058	40.694	-		
% femmes	37,0 %	36,9 %	36,8 %	36,9 %	36,0 %	-		

2ème CEF Dont femmes % femmes	48.273 15.909 33,0 %	47.897 16.114 36,6 %	47.760 16.271 34,1 %	47.897 16.114 36,6 %	49.739 17.186 34,6 %	51.155 - -	” ” ”	
Ens. Secondaire et Technique Dont femmes % femmes	25.095 7.571 30,2 %	26.680 8.050 30,2 %	27.647 8.306 30,0 %	26.680 8.050 30,2 %	30.911 9.273 30,0 %	32.694 - -	” ” ”	
Formation des cadres Dont femmes % femmes	1.885 410 21,8 %	2.083 427 20,5 %	2.261 452 20,0 %	2.083 427 20,5 %	2.449 505 20,6 %	2.493 - -	” ” ”	
Personnel de l'enseignement public Enseignants Dont femmes % femmes	166.599 57.669 34,6 %	171.611 59.649 34,8 %	176.155 61.226 34,8 %	171.611 59.649 34,8 %	196.149 67.658 34,5 %	204.720 - -	” ” ”	
Administratifs Dont femmes % femmes	41.849 13.714 32,8	44.212 14.655 33,1 %	46.133 15.516 33,6 %	44.212 14.655 33,1 %	43.992 12.951 29,4 %	- - -	” ” ”	

Tableau 2: Indicateurs qualitatifs en EMP(suite)

Intitulé de l'indicateur	Date de référence								Source des données	Observation
	1961-62	1983-84	1990-91	1992-93	1994-95	1996-97	1998-99	1999-2000		
									Annuaire statistiques du MAROC 1985 / 90 Sommaire des principales données statistiques du MEN 97/98, statistiques scolaires 98/99.	
1^{er} Cycle E.Fondamental										
Total (G+F)	875620	2405735	2394615	2627628	2895737	3034408	3119025	3637000	” ” ”	
Garçons	638984	1501678	1446675	1568794	1698398	1753709	1784744	394538		
Filles	236636	904057	947940	1058834	1197339	1280699	1334281	363062		
2^{ème} cycle E.Fondamental										
Total (G+F)	-	-	-	790233	901589	945851	937096	1029200	” ”	
Garçons	-	-	-	463367	528761	552038	536831	-		
Filles	-	-	-	326356	372828	393813	400265	-	” ”	
1^{er} Cycle E.F										
Urbain	-	-	-	1608420	1672171	1700590	1754389	-	” ”	
Dont filles	-	-	-	681466	7831314	803590	-	-	” ”	
2^{ème} cycle E.F										
Rural	-	-	-	1019208	1233566	1333818	1562764	-	” ”	
Dont filles	-	-	-	312817	414208	477109	-	-		
Nouveaux inscrits selon le milieu de résidence										
1 Année Fondamentale										
Urbain	-	-	-	232696	264588	265624	302526	326700	” ”	
Dont filles	-	-	-	112281	127660	128914	147852	159500		
Rural	-	-	-	292547	271984	265935	392096	430900		
Dont filles	-	-	-	82010	107964	109133	182426	203600		
7 Année Fondamentale										
Urbain	-	-	-	236116	245880	250965	253306	326700	” ”	
Dont filles	-	-	-	100047	106183	111125	138938	159500		
Rural	-	-	-	17740	29109	37199	46885	430900		
Dont filles	-	-	-	3717	7082	9918	-	203600		
1 A.Secondaire et Technique										
Ensemble	-	-	-	122454	121441	1341615	138465	-	” ”	
Dont filles	-	-	-	51925	53123	58495	-	-		

Liste des sigles et des abréviations

- CAP : Connaissance, attitude et pratique
- CIPD : Conférence Internationale sur la population et le développement
- CIDAW : Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes
- CFI : Centre de Formation des Instituteurs et Institutrices
- CPR : Centre Pédagogique Régional
- COPE: Centre d'Orientation et de Planification de l'Education
- CNFIE : Centre National de Formation des Inspecteurs de l'Enseignement
- DHS : Demographic Health Survey
- ENS : Ecole Normale Supérieure
- EMP : Education en Matière de Population
- FSE : Faculté des Sciences de l'Education
- FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population
- GCMP : Groupe Consultatif Mixte des politiques (FNUAP, UNICEF, PAM, FIDA, PNUD)
- IEC : Information, Education et Communication
- **Indicateurs :**
 - QE : Indicateur quantitatif EMP
 - QLE : Indicateur qualitatif EMP
 - IS : Indicateur de la santé de la reproduction
 - IM : Indicateur de Mass-media
 - IP : Indicateur de plaidoyer
- Sources des données :
 - MAEC : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
 - DCM : Direction de la Coopération Multilatérale
 - MI : Ministère de l'Intérieure
 - DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales
 - MEN : Ministère de l'Education Nationale
 - MS : Ministère de la Santé
 - MC : Ministère de la communication
 - MPEP : Ministère de la prévision économique et du Plan
 - MJS : Ministère de la jeunesse et des sports
 - MDSEFP : Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
 - SEPSFE : Secrétariat d'Etat Chargé de la protection de la famille et de l'Enfance
 - MJ : Ministère de la Justice
 - MDH : Ministère chargé des Droits de l'Homme
 - SEE : Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement
 - ONG : Organisations Non Gouvernementales
 - ADFM : Association Démocratique des Femmes Marocaines
 - UNFM : Union Nationale des Femmes Marocaines
 - AMPF : Association Marocaine de la Planification Familiale
 - AMDF : Association Marocaine des Droits de la Femme
 - ISIC : Institut Supérieur de l'Information et de la Communication
 - CSP : Commission Supérieure de la Population
 - RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat